Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2011

Table des matières

Message du Ministre **1**

Section I — Survol de l'organisation **3**

Raison d'être 3

Responsabilités 3

Architecture d'activités de programme 4

Priorités organisationnelles 6

Analyse des risques 13

Résumé du rendement 19

Profil des dépenses 22

Budget des dépenses par crédit voté 24

Section II — Analyse des activités de programmes par résultat stratégique **25**

1. Des voies navigables sécuritaires et accessibles 25

- Garde côtière canadienne 25
- Ports pour petits bateaux 28
- Des sciences pour des voies navigables sécuritaires et accessibles 31

2. Pêches et aquaculture durables 33

- Gestion des pêches et de l'aquaculture 33
- Des sciences pour des pêches et une aquaculture durables 36

3. Des écosystèmes aquatiques sains et productifs 39

- Gestion des océans 39
- Gestion de l'habitat 41
- Gestion des espèces en péril 42
- Des sciences pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs 44

Services internes 46

Section III — Renseignements supplémentaires **49**

Principales données financières 49

États financiers 49

Liste des tableaux supplémentaires 50

Section IV — Autres sujets d'intérêt **51**

Renvois à des sites Web 51

Message du Ministre

Je suis heureux de vous présenter le Rapport ministériel sur le rendement 2010-2011 de Pêches et Océans Canada.

Notre ministère, y compris la Garde côtière canadienne, qui est un organisme de service spécial au sein de Pêches et Océans Canada, a démontré une fois de plus ses qualités de chef en matière de gestion des ressources marines et d'eau douce ainsi que dans le domaine crucial de la sécurité maritime.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada en utilisant son financement pour les pêches et les infrastructures marines cruciales et pour soutenir les collectivités côtières touchées par le ralentissement de l'économie.

En 2010-2011, nous avons porté une attention particulière à plusieurs domaines dans le but de concrétiser nos trois résultats stratégiques :

- Des voies navigables sécuritaires et accessibles
- Des pêches et une aquaculture durables
- Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Améliorer la viabilité économique des pêches du Canada

Des pêches et une aquaculture durables représentent une contribution importante à l'économie du Canada. Environ 80 000 Canadiens gagnent leur vie de la pêche et des activités connexes, et les poissons et fruits de mer figurent parmi nos plus importants produits d'exportation. L'an dernier, nos ventes à l'étranger se sont chiffrées à plus de 3,9 milliards de dollars. Notre objectif est de nous assurer que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de production durable de poissons et de fruits mer.

Nous avons poursuivi notre étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie afin de les aider à obtenir la certification nécessaire pour accroître l'accès aux marchés. Parallèlement, nous avons continué à mettre l'accent sur la conservation, la gestion durable des pêches et l'application des règlements, et avons investi des sommes considérables dans l'innovation en aquaculture.

Améliorer la sûreté et la sécurité maritimes grâce au renouvellement de la flotte

La Garde côtière canadienne exécute des fonctions essentielles à l'appui de l'industrie de la pêche, du transport maritime et de la souveraineté nationale du Canada. Il faut pour cela une flotte bien équipée et adaptable. Notre ministère a poursuivi le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne en faisant l'acquisition de 81 nouveaux petits bateaux. Afin d'appuyer l'engagement du gouvernement à assurer la sécurité et notre souveraineté dans le cadre de la Stratégie pour le Nord, un nouveau brise-glace polaire sera livré en 2017.

Le Service hydrographique du Canada, qui relève de notre ministère, a poursuivi ses levés hydrographiques dans les eaux canadiennes, ainsi que la production et la mise à jour des produits et des services hydrographiques dans le but de garantir la sûreté et la sécurité de la navigation dans les eaux canadiennes. Ces travaux appuient la sécurité nationale, la capacité d'intervention en cas d'urgence et la délimitation des frontières maritimes du Canada.

Nous avons entrepris des projets de réparation et d'entretien dans plus de 200 ports de pêche essentiels et achevé la plupart des travaux de construction de la phase un au port pour petits bateaux de Pangnirtung, au Nunavut.

Assurer le développement durable de nos pêches et de nos océans

Afin d'assurer le développement durable de nos pêches et de nos océans, nous avons continué à mettre l'accent sur la gestion de l'habitat. Notre ministère crée de nouveaux centres d'expertise sur les océans qui nous permettront d'enrichir nos connaissances sur les eaux canadiennes. Nous avons poursuivi l'expansion de notre réseau de zones de protection marines et élaboré des stratégies pour surveiller nos frontières maritimes dans l'Arctique.

Nous avons aussi continué à appuyer la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser afin de déterminer ce qui peut être fait pour assurer le rétablissement et la conservation des stocks.

Améliorer notre efficacité en misant sur la collaboration

Nous reconnaissons que la clef de l'amélioration de notre efficacité en tant que ministère réside dans la collaboration.

En travaillant avec les provinces et les territoires, les groupes de consultation et la population, nous favoriserons l'établissement d'une industrie de la pêche et d'un secteur maritime durables pour les générations futures.

L'honorable Keith Ashfield, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Section I — Survol de l'organisation

Raison d'être

Pêches et Océans Canada (MPO) joue un rôle de premier plan au niveau de la gestion des pêches et de la protection des eaux canadiennes en assurant des eaux et des écosystèmes aquatiques sécuritaires, sains et productifs au profit des générations actuelles et futures. Le travail du ministère repose sur trois résultats stratégiques :

Voies navigables sécuritaires et accessibles

- Assurer l'accès aux voies navigables, ainsi que la sécurité et l'intégrité globales de l'infrastructure maritime canadienne au profit de tous les Canadiens;

Pêches et une aquaculture durables

- Assurer la mise en œuvre d'un programme intégré de pêches et d'aquaculture qui soit crédible, scientifique, abordable et efficace et qui contribue à la création d'une richesse durable pour les Canadiens tout en respectant les droits des Autochtones et les droits en vertu des traités; et

Écosystèmes aquatiques sains et productifs

- Assurer le développement durable et la gestion intégrée des ressources qui se trouvent au sein ou à proximité de l'environnement aquatique du Canada par la gestion des océans et de l'habitat du poisson et réaliser des activités cruciales de gestion des sciences et des pêches.

Responsabilités

Le MPO est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes à l'appui des intérêts scientifiques, écologiques, sociaux et économiques du Canada dans les océans et les eaux intérieures.

Notre vision

Veiller à l'excellence des services offerts à la population canadienne afin d'assurer le développement durable et l'utilisation sécuritaire des eaux du Canada.

Le MPO fait figure de chef de file national et international en matière de sécurité maritime et de gestion des océans et des ressources d'eau douce. Ses activités et sa présence dans les eaux du Canada lui permettent d'assurer la sécurité des déplacements des gens et des biens. En tant que ministère favorisant le développement durable, le MPO intègrera des perspectives environnementales, économiques et sociales afin de s'assurer que les ressources marines et d'eau douce du Canada profitent à cette génération et à celles à venir.

La Garde côtière canadienne (GCC), un organisme de service spécial au sein du MPO, est responsable des services et des programmes qui contribuent directement à la sécurité, à la protection et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. L'organisme contribue également à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales par la prestation d'une flotte civile et d'une vaste infrastructure côtière.

La *Loi sur les océans* confère au ministre la responsabilité de diriger la gestion intégrée des océans et de fournir des services de garde côtière et d'hydrographie au nom du gouvernement du Canada. La *Loi sur les pêches* accorde au ministre la responsabilité de gérer les pêches, l'habitat et l'aquaculture. La *Loi sur les espèces en péril* confie au ministre les responsabilités associées à la gestion des espèces aquatiques en péril.

Organisation

Pêches et Océans Canada est un ministère fortement décentralisé dont près de 8 employés sur 10 travaillent à l'extérieur de l'administration centrale nationale. Celle-ci, qui se trouve à Ottawa, définit les objectifs, les politiques, les méthodes et les normes du Ministère et de la GCC à l'échelle nationale.

Pour de plus amples renseignements au sujet des régions du MPO et de la Garde côtière canadienne, veuillez consulter le site Web à l'adresse http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-11/index-fra.htm. On peut consulter un schéma de la structure organisationnelle du MPO à l'adresse http://www.dfo-mpo.gc.ca/us-nous/organisation-fra.htm.

Architecture d'activités de programme

La *Structure de gestion des ressources et des résultats*[1] (SGRR) du gouvernement du Canada constitue la base d'une approche pangouvernementale commune en matière de collecte, de gestion et de rapports financiers et autres. L'architecture d'activités de programme (AAP) du MPO fait partie de sa SGRR et nous illustre la façon dont les programmes du ministère sont harmonisés avec les trois résultats stratégiques du MPO.

Chaque activité de programme présente un lien avec un seul secteur de résultat du gouvernement du Canada (comme l'indique le diagramme ci-dessous); cela permet ainsi de rendre des comptes pour l'ensemble du gouvernement. Le cadre pangouvernemental établit les liens entre les contributions financières et non financières des organismes fédéraux qui reçoivent des crédits par l'harmonisation de leurs activités de programme avec un ensemble de grands secteurs de dépenses définis pour le gouvernement dans son ensemble (pour de plus amples renseignements au sujet du cadre pangouvernemental, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx).

L'AAP comporte également une activité de programme autonome qu'on appelle *Services internes* et qu'on définit comme étant les activités et les ressources qui aident à répondre aux besoins d'une organisation en matière de programmes, ainsi qu'aux autres obligations du ministère. Pour de plus amples renseignements au sujet des services internes du MPO, veuillez consulter la page 46.

[1] http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18218&section=text

L'architecture d'activités de programme du MPO de 2010-2011

Priorités organisationnelles

Le MPO s'est attardé principalement sur certaines priorités en 2010-2011. On peut connaître la description de chacune des priorités, ainsi que des principaux plans de 2010-2011 dans le *Rapport sur les plans et priorités de 2010-2011*[2]. Les principales réalisations sont présentées ci-dessous et une cote de rendement global a été attribuée à chaque priorité selon les critères suivants :

Si on réalise le rendement prévu dans cette proportion...	On définit la cote de rendement comme étant...	Cette cote de rendement correspond au graphique suivant:
Plus de 100%	dépassée	★★★
100%	entièrement atteinte	☑☑☑
De 80 à 99%	atteinte en grande partie	☑☑☐
De 60 à 79%	passablement atteinte	☑☐☐
Moins de 60%	Non atteinte	☐☐☐

[2] http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/inst/dfo/dfo00-fra.asp

Des pêches concurrentielles à l'échelle mondiale **Évaluation de rendement: ☑☑☐**

Contribue à ...

Des pêches et une aquaculture durables **Type[3]: Constant**

Principales réalisations

- On a participé avec Affaires indiennes et du Nord Canada[4] à des discussions préliminaires avec les Premières nations pour déterminer leur intérêt à l'égard de la pêche. On a élaboré des éléments d'un cadre de travail visant à orienter la négociation de traités portant sur les pêches autochtones. La finalisation du cadre de travail a été retardée à 2012 ou à 2013, à l'échelle intergouvernementale.
- On a mis en œuvre des changements réglementaires associés à l'industrie aquacole comprenant l'intégration du nouveau *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture* (décembre 2010).
- On a commencé à harmoniser le *Code national sur l'introduction et le transfert* du MPO et le *Règlement sur la santé des animaux* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et on a publié un document de travail public sur le traitement de la santé des poissons. Des exigences interministérielles en matière de négociations ont retardé l'élaboration d'un règlement sur la santé des poissons.
- On a facilité l'accès au marché de l'industrie canadienne du poisson et des fruits de mer :
  - 237 permis d'exportation ont été délivrés sur un total de 264 demandes;
  - Le Bureau de certification des captures a été établi pour aider l'industrie canadienne du poisson et des fruits de mer à satisfaire aux exigences techniques de l'Union européenne. Environ 10 851 certificats de captures ont été délivrés en 2010-2011.
- On a mis en œuvre de nombreux éléments du Cadre pour la pêche durable[5] (CPD).
  - Toutes les régions ont élaboré des plans de mise en œuvre du CPD et ont commencé à appliquer des points de référence des stocks et d'autres éléments de l'approche de précaution;
  - On a élaboré d'autres politiques en vertu du CPD, y compris le Cadre d'analyse du risque écologique relativement à la Politique de gestion de l'impact de la pêche sur les zones benthiques vulnérables;
  - En date de l'exercice 2010-2011, 42 des 136 grands stocks (tels que déterminés en vertu de la Liste de vérification de la pêche[6]) ont un point de référence supérieur des stocks et un point de référence limite définis;
  - On a produit des avis scientifiques examinés par des pairs à l'égard d'un cadre pour un protocole de rencontre touchant les coraux et les éponges (*Politique sur les zones benthiques vulnérables*) et de cadres d'application de l'approche de précaution à la gestion des pêches canadiennes assujetties au contrôle des intrants (*Politique d'application de l'approche de précaution*).
- On a mis en œuvre le programme de mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique[7] soutenant les efforts de l'industrie en vue de conserver des stocks de homard en santé et d'augmenter l'abondance dans les zones où les stocks ont diminué. On a approuvé les plans de durabilité de 29 des 41 zones de pêche du homard assortis de propositions de financement d'une valeur de 34,9 millions de dollars, et on étudie actuellement d'autres propositions totalisant 10,3 millions de dollars. Plus de 90% des propositions de financement et des plans de durabilité présentés jusqu'à maintenant portent sur les permis et le retrait de casiers.
- On a augmenté la stabilité, la transparence et la prévisibilité de la gestion des pêches :
  - Douze plans actuels et sept plans antérieurs de gestion intégrée des pêches se trouvent maintenant dans les deux langues officielles sur le site Web[8] du MPO;
  - Des décisions en matière de gestion des pêches se trouvent également sur le site Web[9] du MPO;
  - 78% des grands stocks (tels que déterminés en vertu de la Liste de vérification de la pêche) dans le Canada Atlantique ont stabilisé les arrangements relatifs aux parts et se trouvent sur le site Web[10] du MPO.

[3] Définition des types de priorités : *Nouvelle* – établie au cours de la présente période de planification; *Déjà établie* – établie un an ou deux avant la présente période de planification; *Continue* – établie au moins trois ans avant la présente période de planification; ou *Révisée* – semblable à une priorité de la période de planification précédente.
[4] En mai 2011, un nouveau nom a été attribué au Ministère ; il s'agit dorénavant d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).
[5] http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/fisheries-peches/framework-fra.htm
[6] La liste de vérification de la pêche est un outil de surveillance qualitative interne qui a pour but de mesurer les progrès que le Ministère a réalisés afin d'accroître la capacité de durabilité globale des grands stocks de poisson. Cette liste de vérification permet de recueillir de l'information sur la biodiversité, la conservation et la protection, la gouvernance, l'habitat et les écosystèmes, les outils de récolte, l'information sur les stocks, l'évaluation des stocks et l'état du stock global de poisson.
[7] http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/fish-ren-peche/lobster-homard/alsm-mdih-fra.htm
[8] http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/ifmp-gmp/index-fra.htm
[9] http://www.dfo-mpo.gc.ca/decisions/index-fra.htm
[10] http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/comm/sharing-partage/index-fra.htm

Santé des océans

Évaiuation de rendement: ☑☑☐

Contribue à ...

Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Précédemment engagés

Principales réalisations

- On a désigné Tarium Niryutait en tant que zone de protection marine[11] en août 2010. On continue de déployer des efforts pour désigner quatre autres zones d'intérêt en tant que zones de protection marine d'ici 2013.
- On a établi quatre centres d'expertise visant à présenter des directives nationales sur l'état des rapports touchant les océans, le savoir écologique traditionnel, la gestion des côtes, ainsi que la situation touchant les coraux et les éponges. Les résultats escomptés ont été établis jusqu'à la fin de 2012, et on prévoit actuellement les obtenir en mars 2012.
- En août 2010, on a adopté un Plan de gestion intégrée des océans pour la portion de la mer de Beaufort de l'Arctique pour faire progresser la gestion écosystémique. On poursuit les travaux auprès d'autres nations de l'Arctique.
- On a distribué des trousses d'équipement visant à accroître la capacité de la Garde côtière canadienne d'intervenir dans les cas de déversement de pétrole dans l'Arctique.

Renouvellement de la flotte

Évaluation de rendement: ☑☑☐

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Constant

Principales réalisations

- On a effectué des progrès à l'égard de l'acquisition des navires suivants :
  - Neuf patrouilleurs semi-hauturiers (livraison prévue en 2013) et un navire hauturier de recherche halieutique et océanographique (livraison reportée de 2013 à 2014);
  - Trois navires hauturiers de science sur les pêches (la livraison de deux des trois navires est prévue en 2014; la livraison du troisième a été reportée à 2015);
  - Un brise-glace polaire (livraison prévue en 2017).
- On a eu recours au financement du Plan d'action économique pour accélérer l'achat de navires, prolonger la durée de vie de navires et effectuer des travaux de réparation et de radoub :
  - On a fait l'acquisition de 81 nouveaux petits bateaux comprenant cinq canots de recherche et sauvetage de 47 pieds, 16 barges d'intervention environnementale et 60 petits bateaux. Les travaux se poursuivent sur 14 autres barges d'intervention environnementale et trois navires côtiers de recherches scientifiques à livrer à la fin de l'année 2011;
  - On a prolongé de 10 à 15 ans la durée de vie de cinq navires de la Garde côtière canadienne;
  - On a procédé à la réparation ou au radoub de 35 navires de la Garde côtière canadienne, offrant les valeurs ajoutées suivantes : réduction du coût du cycle de vie de chaque navire, exploitation plus rentable, prolongation de la durée de vie de chaque navire, et amélioration de la fiabilité et de la disponibilité des navires dans le cadre de l'exécution de programmes.
- On a mis en œuvre un plan de renouvellement de la flotte d'une durée de 30 ans destiné aux hélicoptères et aux navires de la Garde côtière canadienne, afin de tenir compte des nouvelles tendances et de prévoir les besoins des clients.

[11] http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/marineareas-zonesmarines/mpa-zpm/index-fra.htm

Plan d'action économique **Évaluation de rendement: ☑☑☐**

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Nouveau

Principales réalisations

- On a mis en œuvre les projets suivants du Plan d'action économique dans les limites du budget en date du 31 mars 2011 :
  - On a entrepris des projets de réparation et d'entretien dans plus de 200 ports de pêche essentiels. Des 272 projets, 220 ont été menés à bien, 38 l'ont presque été, et 14 ont atteint l'étape d'ingénierie ou de planification. Certains coûts ayant dépassé les estimations originales pendant la mise en œuvre, on a établi, dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux, une stratégie d'atténuation comprenant une modification de la portée et un report des travaux au cours d'années à venir. Les projets seront exécutés grâce au financement provenant du budget régulier du programme;
  - On a achevé 80% des travaux de construction de la phase 1 pour un port pour petits bateaux de Pangnirtung (Nunavut), et on a obtenu le contrat pour la phase 2. On s'attend à ce que la phase 1 soit terminée au début de l'exercice 2011-2012 alors que tous les travaux de construction devraient être terminés d'ici l'été 2013. Le projet a connu des retards en raison du mauvais temps et des contraintes de transport pour se rendre à la région éloignée;
  - On a fait l'acquisition de 81 nouveaux petits bateaux comprenant cinq canots de recherche et sauvetage de 47 pieds, 16 barges d'intervention environnementale et 60 petits bateaux. Les travaux se poursuivent sur 14 autres barges d'intervention environnementale et trois navires côtiers de recherches scientifiques à livrer à la fin de l'année 2011;
  - On a prolongé de 10 à 15 ans la durée de vie de cinq navires de la Garde côtière canadienne;
  - On a procédé à la réparation ou au radoub de 35 navires de la Garde côtière canadienne, offrant les valeurs ajoutées suivantes : réduction du coût du cycle de vie de chaque navire, exploitation plus rentable, prolongation de la durée de vie de chaque navire, et amélioration de la fiabilité et de la disponibilité des navires dans le cadre de l'exécution de programmes;
  - On a modernisé 65 laboratoires fédéraux conformément aux dispositions du Plan d'action économique du Canada;
  - On a évalué le degré de contamination de 1 296 sites et réalisé des activités d'assainissement ou de gestion des risques sur 79 sites (cela comprend des activités financées par le Plan d'action économique du Canada seulement; les autres travaux sont décrits sous « Gestion des biens » à la page 12);
  - On a effectué des évaluations environnementales touchant le gazoduc de la vallée du Mackenzie conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et aux programmes d'évaluation environnementale dans le Nord.

Leadership international **Évaluation de rendement: ☑☑☑**

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Constant

Principales réalisations

- On a lutté contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, soit :
  - En utilisant un avion de surveillance aérienne à longue portée des Forces canadiennes dans le cadre d'importantes activités multinationales d'application de la réglementation sur les pêches dans le Pacifique Nord afin de protéger les stocks de poissons en haute mer contre les activités de pêche illégale;
  - En signant l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) visant à contrer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;
  - En continuant de faire preuve de leadership au sein de la FAO, y compris en finançant la préparation de négociations intergouvernementales visant à élaborer un instrument mondial qui contribuerait à améliorer le rendement de l'État du pavillon[12] en tant qu'outil indispensable dans la prévention de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.
- On a favorisé et consolidé la gestion des pêches à l'échelle internationale, soit :
  - En contribuant à des négociations concernant une nouvelle zone réglementée de gestion des pêches dans les zones hauturières de l'océan Pacifique Nord, faisant par conséquent progresser l'atteinte des objectifs canadiens en matière de conservation et de protection du milieu marin et l'accès potentiel de la population canadienne à des ressources halieutiques de la région;
  - En jouant un rôle important pour ce qui est d'aider les membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) à poursuivre la fermeture de six écosystèmes marins vulnérables dans la zone régie par l'OPANO et l'adoption d'un certain nombre de plans et de cadres appuyant la bonne gestion de la crevette, du flétan noir, de la plie canadienne et de la morue;
  - En comptant parmi les principales parties intéressées de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique faisant la promotion de la réduction du total autorisé de captures du thon rouge de l'Atlantique Ouest et Est.
- On a consolidé la gouvernance des océans et des étendues d'eau douce, ainsi que la préservation de la biodiversité, soit :
  - En contribuant à l'élaboration d'un cadre de recherche scientifique sur la fertilisation des océans par des parties intéressées de la Convention/du Protocole de Londres;
  - En dirigeant l'élaboration d'une décision de la Convention des Nations Unies concernant la diversité biologique qui facilitera la compilation de données liées à l'application de critères relatifs aux zones d'importance écologique et biologique et aux écosystèmes marins vulnérables de même que l'organisation d'ateliers régionaux visant à renforcer la capacité dans ce domaine;
  - En lançant une évaluation binationale et approfondie du risque que présente la carpe asiatique pour l'ensemble du bassin, afin de lutter contre la menace que présente la carpe asiatique pour les Grands Lacs.
- On a préservé et accru l'accès aux marchés internationaux pour les poissons et fruits de mer du Canada, soit :
  - En appuyant plusieurs négociations en cours portant sur le commerce libre afin de veiller à ce que les intérêts à l'égard du poisson et des fruits de mer soient bien représentés;
  - En amenant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à mettre sur pied un groupe d'experts à statuer sur la démarche du Canada visant à contester l'interdiction des produits dérivés du phoque décrétée par l'Union européenne;
  - En entreprenant des négociations dans le but de conclure avec la Chine un accord de coopération visant à permettre l'exportation, du Canada vers la Chine, de produits du phoque comestibles.

[12] L'État du pavillon est l'état sous le régime des lois duquel le navire est inscrit ou immatriculé. L'État du pavillon a le pouvoir et la responsabilité de faire appliquer les règlements auxquels sont assujettis les navires inscrits sous ce pavillon. Cet instrument mondial vise à élaborer des critères d'évaluation du rendement des États du pavillon, ainsi qu'à examiner des mesures possibles contre des navires portant le drapeau d'états qui ne répondent pas à ces critères.

Stratégie pour le Nord

Évaluation de rendement: ☑☑☐

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Précédemment engagés

Principales réalisations

- On a créé une vision de l'Arctique pour les programmes de la GCC et du MPO qui comprend des objectifs pour les 5, 15 et 30 prochaines années.
- On a élaboré et finalisé les exigences de base relativement à un nouveau brise-glace polaire, dont la livraison est prévue en 2017.
- On a achevé 80% des travaux de construction de la phase 1 pour le port de Pangnirtung (Nunavut), et on a obtenu le contrat pour la phase 2. On s'attend à ce que la phase 1 soit terminée au début de l'exercice 2011-2012, alors que tous les travaux de construction devraient être terminés d'ici l'été 2013. Le projet a connu des retards en raison du mauvais temps et de contraintes de transport pour se rendre à la région éloignée.
- On a finalisé toutes les exigences prévues en matière de produits et de services hydrographiques associées à la construction du port de Pangnirtung. D'autres travaux hydrographiques sont prévus à la suite de la construction des installations portuaires de Pangnirtung.
- On a effectué toutes les collectes de données bathymétriques nécessaires dans l'Atlantique, 97% des collectes de données dans l'Arctique de l'Ouest et 67% des collectes de données nécessaires dans l'Arctique de l'Est pour appuyer la présentation, devant les Nations unies, d'éléments de preuve visant à délimiter la plate-forme continentale étendue du Canada. Un temps exceptionnellement mauvais explique les retards dans les collectes de données dans l'Arctique de l'Est.
- On a désigné Tarium Niryutait en tant que zone de protection marine en août 2010 et on déploie des efforts pour désigner la zone d'intérêt de Paulatuk en tant que zone de protection marine en 2012.
- On a témoigné un appui à la zone étendue de gestion des océans de la mer de Beaufort. Des discussions sont en cours avec le Comité régional de coordination quant à la possibilité de mettre sur pied un bureau, qui se composerait de partenaires dans le cadre du Partenariat de la mer de Beaufort. On attend une décision finale quant à la nécessité de mettre sur pied ce bureau.
- On a atteint les objectifs de la phase 1 du projet d'étude de l'océan Arctique qui comprenaient les éléments suivants : une analyse de l'état et des tendances du milieu marin de l'Arctique, une étude des mesures mondiales et régionales en place pour la conservation et l'utilisation durable de l'Arctique, l'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation, la présentation d'un atelier international faisant intervenir des experts de l'Arctique ainsi que l'élaboration d'un rapport sur la phase 1 à présenter aux ministres du Conseil de l'Arctique.

Amélioration de la réglementation (rationalisation)

Évaluation de rendement: ☑☑☑

Contribue à ...

Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Révisée

Principales réalisations

- On a participé à toutes les réunions du comité du Bureau de gestion des grands projets afin d'améliorer l'approche gouvernementale entourant les processus d'examen et d'approbation des règlements, et on a considérablement contribué à l'amélioration des processus réglementaires touchant l'environnement.
- On a élaboré un guide à l'intention des praticiens sur la rédaction d'autorisations en vertu de la *Loi sur les pêches* pour améliorer la cohérence dans l'exécution des programmes, et on a poursuivi les travaux de renouvellement du Guide de compensation de l'habitat qui améliorera la transparence dans la prise de décisions et qui fournira des directives plus claires aux promoteurs de projets.

Mise en œuvre de la navigation électronique au Canada

Évaluation de rendement: ☑☑☑

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles

Type: Nouveau

Principales réalisations

- On a terminé l'ébauche finale d'une vision fédérale de navigation électronique, en collaboration avec Transports Canada, Environnement Canada et le Service hydrographique du Canada, qui comprend un plan de mise en œuvre, des principes directeurs et une matrice besoins-utilisateur de haut niveau.

Gestion des gens

Évaluation de rendement: ☑☑☑

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Constant

Principales réalisations

- On a réduit de 152 jours à 129 jours le temps moyen nécessaire pour doter un poste, en mettant en œuvre le processus de « dotation accélérée », ce qui a amélioré le traitement des grands volumes d'opérations administratives courantes de dotation et permis une attribution plus stratégique des ressources humaines; par exemple, les conseillers en ressources humaines ont maintenant plus de temps pour s'occuper de questions plus complexes et stratégiques.
- On a comblé les besoins futurs en matière de leadership soit :
  - En continuant d'améliorer les outils et les processus de gestion du rendement et du talent au niveau des cadres;
  - En mettant en œuvre un nouveau cadre de perfectionnement du leadership des cadres;
  - En mettant en œuvre une nouvelle feuille de route d'apprentissage pour les gestionnaires;
  - En menant la campagne de recrutement à l'échelle du gouvernement pour le Programme de formation accélérée pour les économistes.
- On a augmenté la représentation des femmes, des minorités visibles, des Autochtones et des personnes handicapées de près de 4%, ratant de peu l'objectif de 5%. Dans le cadre de l'examen des systèmes d'emploi mené en 2011, le MPO travaillera en vue de cerner tout ce qui pourrait faire obstacle à l'emploi de membres de groupes désignés. Les résultats de l'examen des systèmes d'emploi seront intégrés dans un plan d'action ministériel révisé de la gestion pour l'équité en emploi, qui sera mis en œuvre en 2011 et qui s'étendra sur une période de trois ans.
- On a élaboré un plan d'action ministériel national en réponse au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et on a commencé à rendre compte des progrès réalisés.

Gestion des biens

Évaluation de rendement: ☑☑☐

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Précédemment engagés

Principales réalisations

- On a élaboré un plan d'action qui comprend des mesures et des calendriers concernant l'intégrité des données afin de répondre aux exigences touchant l'établissement de rapports sur les biens immobiliers dans le but de satisfaire aux exigences pour l'attestation relative au Répertoire des biens immobiliers fédéraux.
- On a fourni plusieurs politiques sur les biens immobiliers à l'appui des programmes et des obligations juridiques du MPO, y compris le *Plan de gestion de l'environnement relatif aux réservoirs d'entreposage de produits pétroliers*, la *Politique et lignes directrices nationales du MPO sur le stationnement*, les *Directives sur les postes isolés et les logements de l'État*, la *Stratégie relative à la Loi sur la protection des phares patrimoniaux* et le *Guide de mise en œuvre de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux pour les praticiens régionaux*.
- On a reçu l'approbation du Secrétariat du Conseil du Trésor pour le plan d'investissement quinquennal pour la gestion des biens immobiliers.
- On a amorcé l'élaboration d'un nouveau système d'information qui fournira des renseignements pertinents, exacts et opportuns pour la gestion des biens immobiliers. Plusieurs facteurs ont retardé le déploiement complet du système, repoussant celui-ci au mois d'août 2012.
- On a procédé à l'évaluation de la contamination de 1076 sites et mené des activités d'assainissement/de gestion des risques sur 215 sites (ces chiffres comprennent les activités financées dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, tel qu'il est indiqué à la page 9).

Gestion de l'information **Évaluation de rendement: ☑☑☑**

Contribue à ...

Des voies navigables sécuritaires et accessibles
Des pêches et une aquaculture durables
Des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Type: Précédemment engagés

Principales réalisations

- On a entamé la mise en œuvre de la *Politique sur l'évaluation* de 2009 du Secrétariat du Conseil du Trésor, et elle est en bonne voie d'être complétée d'ici le 31 mars 2013, en conformité avec les exigences de la Politique.
- On a entamé la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de l'information. Les travaux à ce jour ont donné lieu à une augmentation de 15% dans le nombre de documents stockés dans les dépôts officiels, une augmentation de 23% dans l'adoption du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information, et une augmentation de 10% dans l'utilisation de la bibliothèque virtuelle.
- On a entamé la mise en œuvre d'un nouveau processus pour répondre à la mise à jour annuelle du chapitre ministériel d'Info Source qui utilise l'AAP comme cadre et qui suit la nouvelle approche fonctionnelle exigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- On a complété les étapes initiales et mené des projets pilotes en vue d'établir un processus plus efficace pour aider les programmes à décrire et documenter toute leur information.

Analyse des risques

Avec le soutien continu des cadres supérieurs, le Ministère a réalisé des progrès dans ses efforts pour intégrer la gestion du risque dans les processus décisionnels et les pratiques opérationnelles au niveau des programmes et au niveau organisationnel au cours de 2010-2011.

Réalisations de 2010-2011

Gouvernance ministérielle du risque

- Une nouvelle structure de gouvernance a été établie, dans laquelle les directeurs généraux ont été désignés comme bureaux de première responsabilité pour la gestion des risques de l'organisation.
- Un porte-parole au niveau du sous-ministre adjoint a été nommé pour travailler aux côtés du dirigeant principal des finances comme mentor des cadres supérieurs pour la fonction de gestion du risque.
- Le Comité ministériel de gestion des risques juridiques a été créé en conformité avec l'initiative interministérielle de gestion des risques juridiques du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Activité de gestion du risque

- Le profil de risque de l'organisation (PRO) a fait l'objet de son premier examen complet, au milieu et à la fin de l'exercice. L'examen de mi-exercice a été réalisé sur l'état des contrôles des risques de l'organisation et présenté au Comité ministériel de vérification en janvier 2011.
- La gestion du risque a été intégrée dans le processus de planification des activités ministérielles de 2011-2012. C'était la première fois que des plans d'activités, qui comprenaient des stratégies d'identification et d'atténuation des risques, étaient préparés pour les activités de programmes au moyen de l'AAP. Dans le passé, des plans d'activités étaient préparés pour chaque secteur et chaque région. C'était également la première fois que les risques associés aux projets de plan d'investissement étaient inclus dans les plans d'activités.
- Des profils de risque pour neuf activités de programmes (tel qu'il est indiqué dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012*[13]) ont été réalisés au cours de l'exercice.
- La mise en œuvre du cadre de gestion du risque pour le Plan d'action économique du Ministère s'est poursuivie, des conseils ont été fournis et des consultations ont eu lieu sur l'identification et l'atténuation des risques et l'établissement de rapports sur les risques.

[13] http://www.dfo-mpo.gc.ca/rpp/2011-12/index-fra.htm

Formation et communications

- Un atelier d'une journée complète sur la gestion intégrée du risque (GIR) a été tenu par les comités ministériels de gestion et de vérification pour discuter de l'orientation future de la GIR.
- On a tenu des séances plénières d'information et de formation à l'intention des directeurs généraux afin qu'ils puissent discuter de leurs rôles et de leurs responsabilités en matière de GIR.
- Une séance de formation de deux jours a eu lieu pour le réseau de coordinateurs de la GIR avec la participation de tous les secteurs et de toutes les régions.

Bien que les processus de GIR et les produits livrables sur les risques de l'organisation se soient améliorés par rapport aux années précédentes, d'autres améliorations et mises au point seront nécessaires, notamment pour assurer le suivi et la surveillance des risques et déterminer l'influence de la gestion du risque sur le rendement.

Risques organisationnels du Ministère pour 2010-2011

Au début de l'année, l'organisation a relevé huit risques organisationnels horizontaux (voir le tableau ci-dessous) qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité de produire les résultats escomptés s'ils se concrétisaient.

Des huit risques relevés, celui lié à l'*infrastructure physique* a été désigné comme celui qui pouvait avoir les plus graves conséquences pour l'organisation. Les examens de mi-exercice et de fin d'exercice ont tous deux attesté que ce risque s'était concrétisé au cours de l'exercice et qu'il avait eu des répercussions sur plusieurs programmes. Il a également été déterminé que trois autres risques importants s'étaient concrétisés au cours de l'exercice : *aspect juridique et conformité*, *capital humain* et *information à des fins décisionnelles*.

Ces quatre risques ont maintenant été transférés dans le profil de risque de l'organisation pour 2011-2012. Les mesures d'atténuation mise en œuvre pour contrer ces risques comprennent l'établissement d'un nouveau groupe de travail sur les biens immobiliers et le remaniement de la stratégie de planification des investissements (pour l'*infrastructure physique*), le comité de gestion des risques juridiques (pour l'*aspect juridique et la conformité*), la stratégie des ressources humaines (pour le *capital humain*) et la stratégie de gestion de l'information (pour l'*information à des fins décisionnelles*).

Un nouveau risque lié au changement climatique a été relevé, notamment par les programmes à vocation scientifique, et ajouté au profil de risque de l'organisation pour 2011-2012. Peu de programmes ont désigné les risques liés aux *attentes des intervenants* et aux *partenariats et à la collaboration* comme leurs principaux risques. Ces deux risques ont maintenant été combinés en un nouveau risque appelé *dépendance envers un tiers* et transféré dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012 comme un risque non préjudiciable à la mission.

Le tableau ci-dessous présente les risques et leurs énoncés, indique s'ils se sont concrétisés, et si c'est le cas, quelle a été leur incidence sur les résultats et les résultats stratégiques connexes des programmes.

Grand risque organisationnel (Profil de risques de 2009)	Lien avec les priorités organisationnelles	Mesures d'atténuation des risques du Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011	Sommaires du rendement et analyse
Capital humain Le MPO peut ne pas être en mesure de former et de maintenir en poste des ressources humaines en quantité suffisante pour réaliser son mandat.	▪ Gestion des gens ▪ Gestion de l'information	Le MPO fournira aux gestionnaires tout ce qu'il faut afin d'aborder sans réserve les risques au niveau du capital humain touchant la mise en œuvre de leurs politiques et programmes pour aider ainsi à réaliser le mandat du MPO en identifiant les lacunes en matière de recrutement, de perfectionnement, de promotion et de maintien en poste des employés, ainsi qu'en assurant l'accès aux directives et aux outils appropriés.	▪ Quatre activités de programmes, comprises dans les trois résultats stratégiques, ont inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques. ▪ Trois activités de programmes ont indiqué que ce risque s'était concrétisé au cours de l'exercice. Certains programmes ont réorienté leurs travaux et en ont modifié l'ordre de priorité en vue de s'adapter au roulement croissant du personnel attribuable à un effectif vieillissant ou partant à la retraite ou à une capacité en ressources humaines insuffisante pour gérer efficacement les opérations. Plusieurs activités de programmes ont dû composer avec des retards dans les délais d'exécution. ▪ L'effectif vieillissant et les contraintes financières continuent d'être les principaux facteurs de ce risque. Ce risque a été jugé « provisoirement maîtrisé » d'un point de vue organisationnel au cours de l'examen de mi-exercice du risque en janvier 2011. Ce risque a maintenant été transféré dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012 et sera géré par les activités de programmes où il continue de faire l'objet d'une attention particulière.
Information à des fins décisionnelles Une information suffisante et appropriée peut ne pas être disponible au moment opportun afin de faciliter le processus décisionnel.	▪ Gestion de l'information ▪ Gestion des biens	Le MPO fera appel à un plan stratégique de gestion de l'information pour instaurer une approche d'entreprise en matière de gestion de l'information et améliorera la gestion de l'information à la grandeur du ministère.	▪ Quatre activités de programmes comprises dans deux résultats stratégiques, *pêches et aquaculture durables* et *écosystèmes aquatiques sains et productifs*, ont inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques. ▪ Ce risque a été jugé « provisoirement maîtrisé » d'un point de vue organisationnel au cours de l'examen de mi-exercice. Il a maintenant été transféré dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012 et sera géré par les activités de programmes où il continue de faire l'objet d'une attention particulière.

Grand risque organisationnel (Profil de risques de 2009)	Lien avec les priorités organisationnelles	Mesures d'atténuation des risques du Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011	Sommaires du rendement et analyse
Adaptabilité de l'organisation Le MPO peut être incapable de s'adapter de façon efficace aux nouvelles priorités, orientations et conditions environnementales.	▪ Toutes les priorités organisationnelles	Le MPO surveillera et évaluera les stratégies élaborées par les secteurs afin de donner suite aux nouvelles priorités et orientations, en plus de continuer à favoriser ses activités de planification et les efforts des comités régionaux.	▪ Aucune des activités de programmes n'a inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques à l'examen de mi-exercice. ▪ Ce risque a été jugé « provisoirement maîtrisé » d'un point de vue organisationnel au cours de l'examen de mi-exercice. Il a maintenant été fusionné à d'autres dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012, sous le nom d'*harmonisation stratégique*, qui définit beaucoup mieux ce risque.
Harmonisation interne Les activités, les responsabilités et les ressources internes du MPO peuvent ne pas être harmonisées de façon optimale afin d'atteindre les objectifs.	▪ Aucun lien précisé dans le RPP 2010-2011	Le MPO continuera de faire appel à un processus axé sur les risques pour analyser les pressions au niveau du financement ministériel, les activités et les responsabilités afin de mieux harmoniser ainsi les ressources et les priorités.	▪ Trois activités de programmes comprises dans le résultat stratégique *écosystèmes aquatiques sains et productifs* ont inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques. ▪ Ce risque a été jugé « maîtrisé » d'un point de vue organisationnel au cours de l'examen de mi-exercice du risque. Deux activités de programmes ont indiqué que ce risque s'était concrétisé au cours de l'exercice. ▪ Ce risque a maintenant été fusionné à d'autres dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012, sous le nom d'*harmonisation stratégique*, qui définit beaucoup mieux ce risque.

Grand risque organisationnel (Profil de risques de 2009)	Lien avec les priorités organisationnelles	Mesures d'atténuation des risques du Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011	Sommaires du rendement et analyse
Infrastructure physique Le MPO peut être incapable d'investir dans les infrastructures ou de préserver les infrastructures nécessaires afin d'atteindre ses objectifs.	▪ Plan d'action économique ▪ Renouvellement de la flotte ▪ Gestion des biens	Le MPO définira les responsabilités de la haute direction en matière de gestion des biens et élaborera un système permettant de fournir une information complète et intégrée sur les biens pour s'assurer que la planification des investissements permettra de préserver les infrastructures physiques du MPO.	▪ Deux activités de programmes comprises dans deux résultats stratégiques, *voies navigables sécuritaires et accessibles* et *pêches et aquaculture durables*, ont inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques. ▪ Ce risque a reçu la cote « attention requise » d'un point de vue organisationnel au cours de l'examen de mi-exercice du risque. Par la suite, plusieurs régions et secteurs ont indiqué que ce risque s'était concrétisé au cours de l'exercice et qu'il avait eu des répercussions à plusieurs niveaux, y compris des cotes négatives pour les ports touchés, et l'inaccessibilité d'une infrastructure essentielle pour les programmes scientifiques, ce qui compromet la communication de conseils nécessaires à la prise de décisions. Ce risque a été considéré comme une source de préoccupation urgente pour les régions en raison de contraintes financières. ▪ Ce risque a été transféré dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012. Lorsque l'ordre de priorité des risques organisationnels a été établi pour 2011-2012, ce risque a reçu la cote de gravité la plus élevée pour le Ministère.
Attentes des intervenants Le MPO peut ne pas être en mesure de gérer les attentes et d'entretenir la confiance des groupes d'intervenants, de la population, des médias et des fonctionnaires élus.	▪ Des pêches concurrentielles à l'échelle mondiale ▪ Rationalisation de la réglementation ▪ Gestion de l'information ▪ Leadership international	Le MPO évaluera les communications et les mécanismes de consultations, ainsi que les efforts de rayonnement. Le MPO évaluera les stratégies d'apprentissage et de formation afin de favoriser ainsi une approche plus uniforme des messages essentiels touchant les priorités et les orientations stratégiques.	▪ Aucune des activités de programmes n'a inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques au cours de l'examen de mi-exercice. ▪ Toutefois, certaines activités de programmes ont relevé les répercussions sur les attentes des intervenant qu'avait eues la concrétisation au cours de l'exercice de risques comme *aspect juridique et conformité*, *capital humain*, *information à des fins décisionnelles* et plus particulièrement *harmonisation interne*. ▪ Ce risque a maintenant été fusionné à d'autres dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012, sous le nom de *dépendance à l'égard de tiers*, qui décrit beaucoup mieux ce risque.

Grand risque organisationnel (Profil de risques de 2009)	Lien avec les priorités organisationnelles	Mesures d'atténuation des risques du Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011	Sommaires du rendement et analyse
Partenariats et collaboration Le MPO pourrait être incapable de créer et d'entretenir des partenariats efficaces ou on assistera au défaut de la part de tiers dont dépend le MPO.	▪ Stratégie pour le Nord ▪ Des pêches concurrentielles à l'échelle mondiale ▪ Rationalisation de la réglementation ▪ Gestion de l'information	Le MPO a entrepris d'examiner et d'évaluer tous les types d'ententes de collaboration qu'il entretient avec les organisations.	▪ Aucune des activités de programmes n'a inclus ce risque dans la liste de leurs trois principaux risques lors de l'examen de mi-exercice. ▪ Toutefois, certaines activités de programmes ont relevé les répercussions sur les partenariats et la collaboration qu'avait eues la concrétisation au cours de l'exercice de risques comme *aspect juridique et conformité, capital humain, information à des fins décisionnelles* et plus particulièrement *harmonisation interne*. ▪ Ce risque a maintenant été fusionné à d'autres dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012, sous le nom de *dépendance envers un tiers*, qui décrit beaucoup mieux ce risque.
Aspect juridique et conformité On pourrait parvenir à contester le MPO avec succès devant les tribunaux, ce qui entraînerait une responsabilité financière considérable ou des effets néfastes pour les autorités législatives ou réglementaires, alors que le MPO pourrait ne pas être en mesure d'assurer la conformité du public à ses lois et règlements.	▪ Aucun lien précisé dans le RPP 2010-2011	Le ministère élaborera et évaluera une liste complète des principales mesures d'atténuation de ce risque à la grandeur du ministère.	▪ Le Programme de *gestion des espèces en péril*, compris dans le résultat stratégique *écosystèmes aquatiques sains et productifs*, a inclus ce risque dans la liste de ses trois principaux risques. ▪ L'activité de programme a indiqué que ce risque s'était concrétisé, empêchant ainsi le Ministère de s'acquitter de ses obligations juridiques aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* en raison de problèmes de capacité et de ressources humaines. ▪ Ce risque a été jugé « provisoirement maîtrisé » d'un point de vue organisationnel au cours de l'examen de mi-exercice. Il demeure dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012. Lorsque l'ordre de priorité des risques organisationnels a été établi pour 2011-2012, ce risque a reçu la troisième cote de gravité la plus élevée pour le Ministère.

Grand risque organisationnel (Profil de risques de 2009)	Lien avec les priorités organisationnelles	Mesures d'atténuation des risques du Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011	Sommaires du rendement et analyse
Autres risques déterminés : Changement climatique	▪ Indéterminé pour l'exercice 2010-2011	Indéterminées pour l'exercice 2010-2011	▪ Bien qu'il n'ait pas été inclus dans le PRO de 2010-2011 comme un risque organisationnel, deux activités de programmes ont indiqué qu'il figurait dans la liste de leurs trois principaux risques. ▪ Les activités de programme *Des sciences pour des voies navigables sécuritaires et accessibles* et *Des sciences pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs* ont indiqué que des changements dans l'état des océans et les écosystèmes aquatiques résultant des changements climatiques ont nuit à la capacité du Ministère de produire les résultats prévus pour les programmes. ▪ Ce risque a été transféré dans le profil de risque de l'organisation de 2011-2012 dans un énoncé plus général du risque qui comprend, entre autres, les dangers et les crises dont l'un des facteurs pourrait être les changements climatiques. Ce risque sera géré par les activités de programmes pour lesquelles il continue de faire l'objet d'une attention particulière.

Résumé du rendement

Ressources financières pour 2010-2011 (en millions $)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1 992,2	2 073,1	1 992,9

Ressources humaines pour 2010-2011 (Équivalents temps plein (ÉTP))

Prévues	Réelles	Écart
11 025	11 001	-24

(en millions $)

Des voies navigables sécuritaires et accessibles

Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint
Pourcentage de la population canadienne disant avoir confiance dans la sécurité du système de transport maritime au Canada	90% d'ici le 31 mars 2011	Ce résultat devait provenir d'un sondage sur l'opinion publique de Transports Canada. Cependant, en raison d'un moratoire sur les études multi-intérêts en attendant les négociations centralisées entre Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et les entrepreneurs du secteur privé, la GCC n'a pas été en mesure d'évaluer son rendement au niveau de ce résultat prévu en 2010-2011
Pourcentage des ports de pêche essentiels dont le rendement est jugé passable, bon ou très bon	70% d'ici le 31 mars 2011	70%

Activité de programme	2009-2010	2010-2011				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Garde côtière canadienne	736,1	725,9	732,6	758,3	742,8	Des collectivités sécuritaires et sécurisées
Ports pour petits bateaux	221,0	205,3	221,7	213,1	206,4	Une forte croissance économique
Science pour des voies navigables sécuritaires et accessibles	40,2	38,9	38,9	40,0	39,3	Une économie innovatrice et axé sur le savoir
Total	**997,4**	**970,0**	**993,2**	**1 011,5**	**988,5**	

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

(en millions $)

Pêches et aquaculture durables

Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint
Amélioration d'une année à l'autre au niveau de la gestion et de la conservation des principaux stocks afin d'appuyer une pêche durable, comme en témoigne la croissance de l'indice de durabilité	Niveau de référence de 5,4/10 avec une augmentation souhaitée de 2% pour 2010 à 5,5/10 et une augmentation additionnelle de 2% jusqu'à 5,6/10 pour 2011	5,5/10 (Il est à noter que le nombre de stocks visés par la liste de contrôle des pêches a augmenté, passant de 120 à 136 grands stocks)
Amélioration d'une année à l'autre de la durabilité du secteur aquacole canadien sur les plans social, économique et environnemental, comme en témoigne une réduction du fardeau de la réglementation, une augmentation de l'efficacité de la réglementation, une transparence accrue, une disponibilité accrue des renseignements scientifiques, une augmentation des investissements de l'industrie dans les projets d'innovation et de certification, ainsi que l'élaboration d'un programme particulier au secteur et d'une orientation politique opérationnelle	Élaboration d'un programme de collecte de données à l'échelle nationale et d'un processus de rapports sur la durabilité	Le rapport provisoire aux Canadiens était prêt, mais sa publication a été retardée en raison du besoin d'un travail de collaboration accru
	Mise en œuvre d'un programme de réglementation en Colombie-Britannique et possiblement à l'échelle nationale	Le nouveau *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture* est entré en vigueur en décembre 2010. Aucune directive n'a été donnée pour accroître le programme de réglementation de la Colombie-Britannique à l'échelle nationale

Activité de programme	2009-2010	2010-2011			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Gestion des pêches et de l'aquaculture	339,6	349,0	350,2	372,9	356,2	Une forte croissance économique
Sciences pour des pêches et aquaculture durables	134,9	140,0	140,0	146,7	133,7	Une économie innovatrice et axé sur le savoir
Total	**474,5**	**489,0**	**490,2**	**519,6**	**490,0**	

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

(en millions $)

Écosystèmes aquatiques sains et productifs

Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint
Pourcentage des écosystèmes aquatiques du Canada dont on a évalué le risque au niveau de la santé et de la productivité comme étant de moyen à faible	À déterminer – Valeurs de référence qu'on doit mesurer en 2010	Les données pour cet indicateur ne sont pas disponibles. Les résultats de l'activité de programme ont été utilisés à titre d'indicateurs de substitution pour évaluer le rendement par rapport aux cibles. Les résultats vont de *cible presque entièrement atteinte* à *cible dépassée*

Activité de programme	2009-2010	2010-2011			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Gestion des océans	15,8	15,9	15,9	15,8	14,6	Un environnement propre et sain
Gestion de l'habitat	62,0	59,7	59,7	60,4	53,0	Un environnement propre et sain
Gestion des espèces en péril	21,8	23,0	23,0	23,8	22,1	Un environnement propre et sain
Sciences pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs	60,9	56,0	56,0	57,1	53,4	Une économie innovatrice et axé sur le savoir
Total	**160,6**	**154,7**	**154,7**	**157,1**	**143,2**	

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

(en millions $)

Services internes

Activité de programme	2009-2010	2010-2011			
	Dépenses réelles	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Services internes	348,8	354,0	354,0	384,8	371,2
Total	**348,8**	**354,0**	**354,0**	**384,8**	**371,2**

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Profil des dépenses

Tendance des dépenses ministérielles

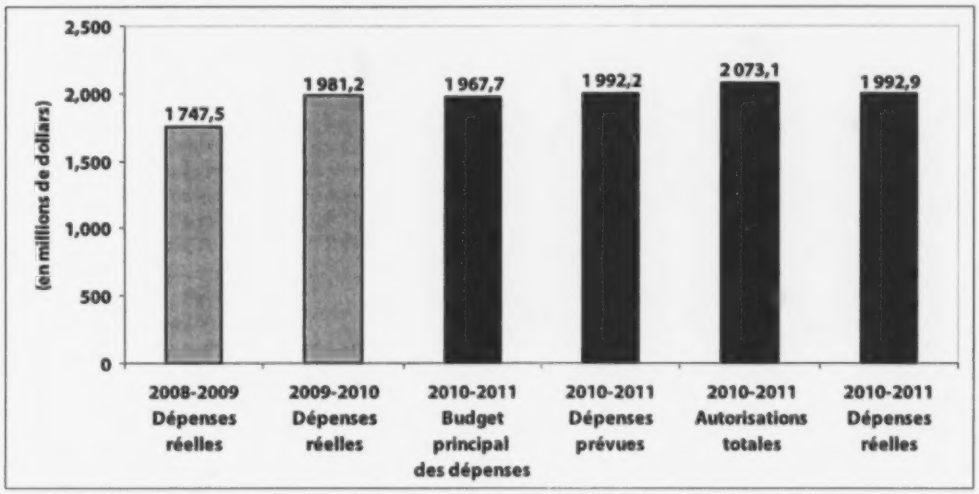

Au cours de l'exercice 2010-2011, les dépenses réelles du Ministère ont totalisé 1 992,9 millions de dollars. Au cours des deux dernières années, les dépenses se sont avérées relativement constantes. La hausse des dépenses en 2009-2010 et en 2010-2011 par rapport à celles de 2008-2009 était attribuable à l'augmentation des autorisations de dépenser dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

La différence entre le budget principal des dépenses et les autorisations totales est grandement attribuable aux fonds supplémentaires provenant du report de fonds du budget de fonctionnement et du budget supplémentaire des dépenses. Ce dernier était destiné à des éléments comme un port pour petits bateaux à Pangnirtung, la flotte et les services maritimes de la Garde côtière canadienne, et l'établissement et la mise en œuvre du nouveau *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture* en Colombie-Britannique.

Environ 75% de l'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles, après le remboursement d'articles gérés à même les fonds, sera dépensé au cours des prochaines années de sorte que les autorisations ne seront pas perdues au profit du Ministère. L'écart restant, représentant environ 1% des autorisations totales du Ministère, sera périmé.

Plan d'action économique du Canada

Dans le cadre du Plan d'action économique (PAÉ), on a prévu la somme de près de 12 milliards de dollars en nouveau financement des infrastructures sur une période de deux ans afin de créer des emplois au Canada et pour s'assurer que le Canada se remet du repli de notre économie avec des infrastructures plus modernes et plus écologiques. Ainsi, le MPO a obtenu le financement suivant en 2010-2011 dans le cadre du PAÉ du gouvernement.

(en millions $)

Initiative du PAÉ	Résumé du rendement	2010-2011		
		Dépenses prévues	Dépenses réelles	Dépenses réelles, incluant les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés
Garde côtière canadienne – construction et réparation de navires	■ La durée de vie de cinq navires a été prolongée ■ 35 radoubs de navires ont été complétés ■ 60 petits bateaux construits et livrés ■ 16 navires d'intervention en cas de pollution livrés et 14 autres à livrer d'ici l'automne 2011 ■ Cinq canots de sauvetage à moteur de 47 pieds complétés ■ Les travaux sur trois navires scientifiques côtiers à livrer d'ici l'automne 2011 se poursuivent	85,0	92,8[1]	93,0
Ports pour petits bateaux	■ 220 projets de réparation et d'entretien complétés ■ 8 projets uniquement d'ingénierie et 6 de planification initiale complétés ■ 38 projets à compléter d'ici l'automne 2011 sont en cours	97,7[2]	86,3[1]	93,6
Port de Pangnirtung	■ Phase 1 à compléter d'ici l'été 2011 ■ Le contrat pour la phase 2 a été accordé et la construction devrait débuter à l'été 2011	10,0	6,9[3]	
Laboratoires fédéraux	■ 57 sous-projets en laboratoire ont été complétés ■ Un sous-projet est complété à 98 % (sera complété en juillet 2011)	24,5	24,1	24,1
Plan d'action du fédéral sur les sites contaminés	■ 1 296 sites ont fait l'objet d'évaluations de la contamination ■ Des projets d'assainissement et de gestion des risques ont été réalisés sur 79 sites ■ Soutien d'experts fourni pour la gestion des sites contaminés fédéraux	8,2[4]	12,4[5]	12,9
Total		**225,4**	**222,5**	**223,5**

Nota: En raison de l'arrondissement, certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

[1] En 2009-2010, Ports pour petits bateaux a consacré la somme de huit millions de dollars de son financement inutilisé provenant de la Garde côtière canadienne et 2,8 millions de dollars de son financement inutilisé du port de Pangnirtung. Ce financement a été retourné à la Garde côtière canadienne et au port de Pangnirtung en 2010-2011.

[2] Les dépenses prévues pour les ports pour petits bateaux en 2010-2011 comprennent 0,6 million de dollars en cotisations au régime d'avantages sociaux des employés et pour les locaux de TPSGC.

[3] Le port de Pangnirtung a reporté 5,8 millions de dollars de fonds inutilisés à l'exercice de 2011-2012.

[4] Une erreur a été relevée après l'établissement définitif du Budget principal des dépenses 2010-2011, occasionnant ainsi une augmentation de 4,3 millions de dollars au budget du PAE pour le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

[5] En 2010-2011, la gestion de programme habituellement financée à partir du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux a plutôt été financée à partir du Plan d'action économique, ce qui explique l'augmentation des dépenses réelles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du Canada, veuillez consulter le site Web à l'adresse http://www.actionplan.gc.ca/fra/index.asp.

Dépenses du Plan d'action économique

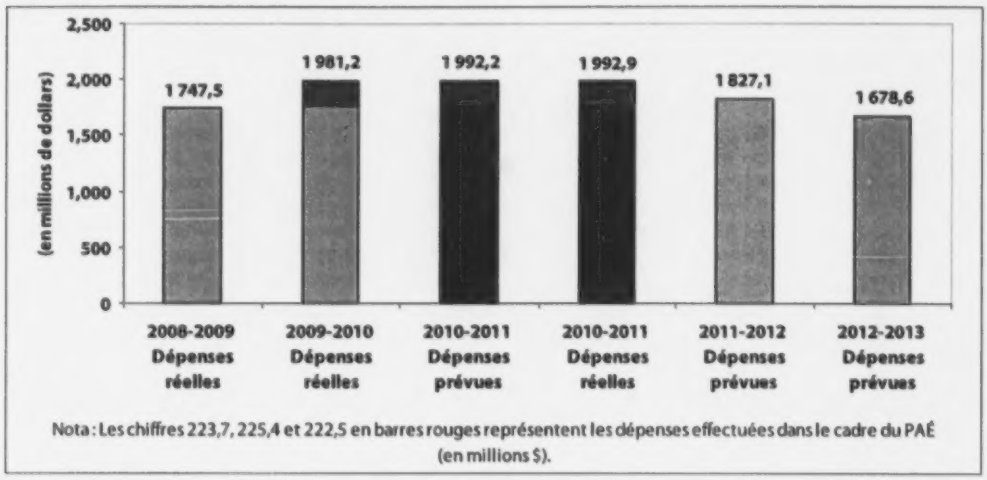

Nota : Les chiffres 223,7, 225,4 et 222,5 en barres rouges représentent les dépenses effectuées dans le cadre du PAÉ (en millions $).

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels et/ou dépenses législatives, veuillez consulter les Comptes public du Canada 2010 2011 (Volume II). Vous trouverez une version électronique des Comptes public sur le site http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

Section II — Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Une cote de rendement global a été attribuée à chaque résultat attendu en fonction de ce qui suit :

Légende de cotation du rendement

Si on réalise le rendement prévu dans cette proportion...	On définit la cote de rendement comme étant...	Cette cote de rendement correspond au graphique suivant:
Plus de 100%	dépassée	★★★
100%	entièrement atteinte	☑☑☑
De 80 à 99%	atteinte en grande partie	☑☑☐
De 60 à 79%	passablement atteinte	☑☐☐
Moins de 60%	Non atteinte	☐☐☐

1. Des voies navigables sécuritaires et accessibles — Résultat stratégique

Garde côtière canadienne — Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses : La Garde côtière canadienne (GCC) offre des services maritimes civils (navires, hélicoptères, expertise, personnel et infrastructure) afin de pouvoir ainsi réaliser ses propres programmes (aides à la navigation, gestion des voies navigables, Services de communication et de trafic maritimes, intervention environnementale, déglaçage, recherche et sauvetage), ainsi que ceux des autres ministères fédéraux ou à l'appui d'organisations et d'organismes gouvernementaux dans la réalisation de leurs propres priorités maritimes du gouvernement du Canada. La GCC offre un soutien notamment à d'autres secteurs de Pêches et Océans (Science et conservation et protection), aux ministères de la Défense nationale, de l'Environnement, des Affaires étrangères et du Commerce international, ainsi que des Transports et à la Gendarmerie royale du Canada.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
732,6	758,3	742,8	4 838	4 903	+65

Nota: Les nombres d'ETP ne comprennent pas les étudiants et les cadets.

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Un déplacement sécuritaire, économique et efficace du trafic maritime en eaux canadiennes	Nombre de mouvements de navires facilités grâce à la prestation des services de sécurité maritime par la GCC (maintien d'une moyenne de 3 ans)	848 734 d'ici le 31 mars 2011	582 194	☑☐☐
Flotte civile prête sur le plan opérationnel à offrir les programmes du gouvernement du Canada et à entretenir la présence du fédéral	Taux de satisfaction (pourcentage) d'exigences du GC auxquels la GCC a répondu en ce qui concerne une flotte prête sur le plan opérationnel	80% d'ici le 31 mars 2011	Le gouvernement du Canada avait accès à une flotte civile du point de vue opérationnel qui a assuré la présence du fédéral en eaux canadiennes	☑☑☑

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a déployé des efforts continus pour produire des nouveaux navires et procéder à d'importantes réparations de navires afin d'accroître la capacité de la Garde côtière canadienne d'assurer l'exécution de ses programmes et la prestation de ses services.
- On a créé une vision pour les programmes de la GCC pour l'Arctique, qui comprend des objectifs pour les 5, 15 et 30 prochaines années.
- On a procédé à l'établissement définitif des exigences de base pour le remplacement du *NGCC Louis S. St-Laurent* par un nouveau brise-glace polaire plus performant, qui devrait être livré en 2017.
- On a continué de jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la navigation électronique dans les eaux canadiennes, qui devrait améliorer de façon considérable la sécurité maritime, procurer des avantages économiques et accroître la protection de l'environnement.
- On a livré des ensembles de produits conçus pour améliorer la capacité de la Garde côtière canadienne d'intervenir en cas de déversements de pétrole dans l'Arctique.

Sommaires du rendement et analyse

En 2010-2011, la Garde côtière canadienne a continué de faire en sorte d'avoir un effectif compétent, qualifié et représentatif, afin d'assurer l'acquisition de la flotte et les processus de réparation en cours et de jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la navigation électronique et l'élaboration d'une vision stratégique du MPO et de la GCC pour l'Arctique.

La GCC a assuré plus d'un demi-million de mouvements de navires grâce à la prestation de services de sécurité maritime en vue d'assurer une circulation maritime sécuritaire, économique et efficace dans les eaux canadiennes. Bien que ce chiffre soit inférieur à l'objectif établi, l'introduction d'un nouveau système électronique de collecte de données et un changement dans la méthode de déclaration utilisée pour les mouvements de traversiers enregistrés (seuls les premiers et les derniers voyages quotidiens sont déclarés) expliquent l'écart important par rapport à l'exercice précédent. Ces problèmes au niveau des données seront réglés dans la période de rapport de 2012-2013.

Plan d'action économique du Canada ...

Ce plan a procuré la somme de 175 millions de dollars en deux ans pour permettre à la Garde côtière canadienne d'acheter de nouveaux navires et de procéder à la réparation et au radoub des navires actuels. Les nouveaux navires comprennent 60 petits bateaux, 16 barges d'intervention environnementale, ainsi que cinq canots de recherche et sauvetage de 47 pieds. Les travaux se poursuivent sur 14 autres barges d'intervention environnementale et trois navires côtiers de recherches scientifiques à livrer à la fin de l'année 2011. On a terminé la prolongation de la durée de vie de cinq navires, ce qui leur permettra de rester en service pendant encore 10 ans. On a terminé le radoub de 35 autres navires dans le but d'accroître la disponibilité et la fiabilité. En 2009-2010, on a consacré la somme de 92,8 millions de dollars aux initiatives du PAÉ comprenant un remboursement de huit millions de dollars d'un prêt destiné aux Ports pour petits bateaux pour l'exercice 2009-2010. Pour de plus amples renseignements au sujet de ces initiatives, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.actionplan.gc.ca/fra/index.asp.

Leçons apprises

La vérification de décembre 2010 par le Commissaire à l'environnement et au développement durable sur les déversements de pétrole de navires remettait en question l'état de préparation de la GCC pour intervenir en cas d'incidents de pollution marine dans les eaux du Canada. Le rapport relevait d'importantes lacunes, plus particulièrement liées à la mise à jour des évaluations du risque, au matériel et à la capacité de se préparer de la Garde côtière. La GCC accepte les recommandations dans la vérification du Commissaire, qui confirmait les conclusions d'une vérification ministérielle interne similaire du programme d'Intervention environnementale, complétée en mai 2010. La Garde côtière a amorcé la mise en œuvre des recommandations des deux vérifications, de même que l'élaboration d'un processus pour rendre compte au commissaire des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses recommandations.

Vérification du programme ...

Une vérification du programme des Services de communications et trafic maritimes a été réalisée en 2010-2011 et peut être consultée à l'adresse *http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/audits-verifications/10-11/6B211-fra.htm*.

En 2010-2011, on a procédé à des évaluations du programme des aides à la navigation, du programme de gestion des voies navigables et du programme des services de déglaçage. Plusieurs recommandations ont ressorti de ces évaluations, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de mesure du rendement. L'évaluation du programme des aides à la navigation indiquait également que le programme bénéficierait d'une normalisation nationale de la collecte et de la saisie de données et suggérait d'étudier la possibilité d'automatiser les stations de phare. L'évaluation du programme de gestion des voies navigables recommandait à la GCC de communiquer aux usagers l'état des voies relevant de son mandat et aux services des biens immobiliers de la GCC et du MPO de collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'entretien et/ou de remise à neuf de ses structures maritimes. On a encouragé le programme de déglaçage à maintenir son soutien à ses services complémentaires comme le site Web Marinfo (http://www.marinfo.gc.ca) et ses accords de partenariats, comme celui avec le Service canadien des glaces et la United States Coast Guard. Des plans d'action de gestion ont été élaborés pour toutes les recommandations, et le Comité ministériel d'évaluation surveille ceux-ci afin de s'assurer que toutes les recommandations sont mises en œuvre.

Évaluation du programme...

Programme des Aides à la navigation
http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b129-fra.htm

Programme de gestion des voies navigables
http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b140-fra.htm

Programme de déglaçage
http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b123-fra.htm

Sous-activités de programme

L'activité de programme Garde côtière canadienne comporte dix sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement de ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

Ports pour petits bateaux

Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses : Le Programme des ports pour petits bateaux exploite et entretient, directement ou indirectement par l'entremise des administrations portuaires, un réseau de ports ouverts, sécuritaires et en bon état qui sont indispensables pour l'industrie de la pêche. Ces ports sont nécessaires pour assurer le fonctionnement efficace du secteur de la pêche commerciale qui contribue à l'industrie canadienne, favorise directement l'emploi et entraîne indirectement la création de dizaines de milliers d'emplois, principalement dans les régions rurales et isolées du Canada.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
221,7	213,1	206,4	191	185	-6

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Un réseau de ports essentiels à l'industrie canadienne de la pêche commerciale qui sont ouverts, sécuritaires, efficaces et en bon état	Pourcentage des ports de pêche essentiels dont le rendement est jugé passable, bon ou très bon	70% d'ici le 31 mars 2011	70%	☑☑☑
	Pourcentage des installations des ports de pêche essentiels jugées dans un état passable, bon ou très bon	80% d'ici le 31 mars 2011	73%	☑☑☐
	Pourcentage de ports de plaisance et de ports non essentiels dont on s'est dessaisi	5% des ports restants qui sont candidats au dessaisissement devront en faire l'objet en 2010-11	18%	★★★

Ports pour petits bateaux à travers le Canada

Ports servant à la pêche commerciale **750**
Ports servant à la pêche non essentiels et de la plaisance 341
Total **1 091**

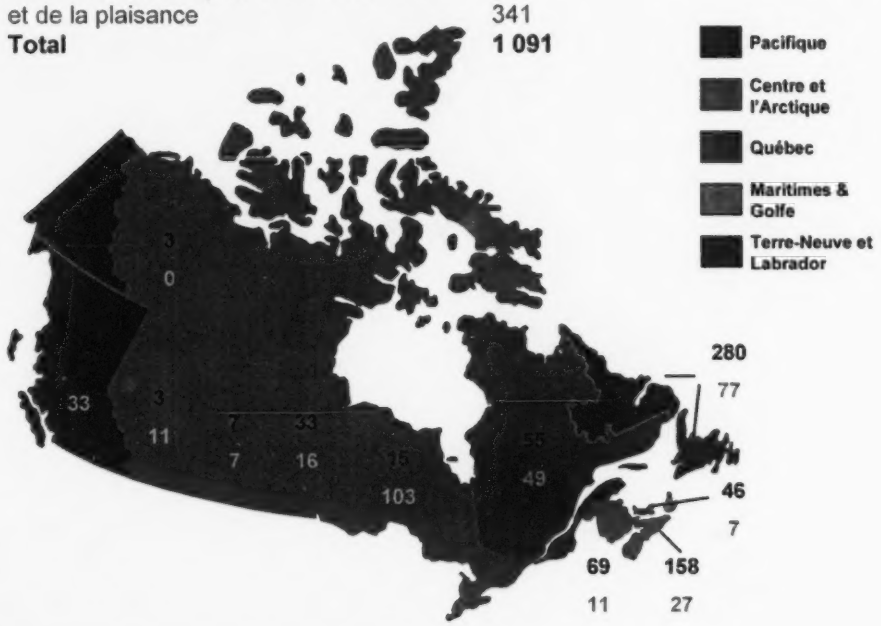

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a entrepris des projets de réparation et d'entretien dans plus de 200 ports de pêche essentiels. Des 272 projets, 220 ont été menés à bien, 38 l'ont presque été, et 14 ont atteint l'étape d'ingénierie ou de planification. Certains coûts ayant dépassé les estimations originales pendant la mise en œuvre, on a établi, dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux, une stratégie d'atténuation comprenant une modification de la portée et un report des travaux au cours d'années à venir. Les projets seront menés à bien grâce au financement provenant du budget régulier du programme.
- On a achevé 80% des travaux de construction de la phase 1 pour un port pour petits bateaux de Pangnirtung (Nunavut) et on a obtenu le contrat pour la phase 2. On s'attend à ce que la phase 1 soit terminée au début de l'exercice 2011-2012, alors que tous les travaux de construction devraient être terminés d'ici l'été 2013. Le projet a connu des retards en raison du mauvais temps et de contraintes de transport pour se rendre à la région éloignée.
- On a dessaisi 65 sites à la troisième année du programme de dessaisissement des ports de pêche non désignés d'une durée de quatre ans. Au total, dans le cadre de ce programme, on a dessaisi 79 sites dans le but de dessaisir de 75 à 95 ports après quatre ans.
- On a mis en œuvre des portions de l'examen fonctionnel des ports pour petits bateaux comprenant des travaux associés à l'élaboration de modèles de description de travail nationaux. On a connu certains retards en raison du besoin pressant de mobiliser les ressources du programme afin de présenter des initiatives dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Sommaires du rendement et analyse

Les Ports pour petits bateaux ont continué de porter leurs efforts sur l'exécution du Plan d'action économique du Canada en 2010-2011, ce qui comprend la construction d'un port de pêche à Pangnirtung (Nunavut), ainsi que la réparation et l'entretien de ports de pêche commerciale désignés. Avec l'aide des fonds de stimulation économique reçus dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, 70% des ports de pêche désignés ont obtenu une cote de rendement passable, bon ou très bon, atteignant ainsi la cible de Ports pour petits bateaux pour 2010-2011. En ce qui concerne les installations aux ports de pêche désignés, 73% sont dans un état passable, bon ou très bon, ce qui est tout juste en dessous de la cible de 80% pour 2010-2011. Ces cibles ont été atteintes ou presque atteintes malgré une série de tempêtes en fin 2010 qui ont causé des dommages aux installations et aux ports de pêche dans plus de 250 collectivités. Les Ports pour petits bateaux ont complété le dessaisissement de 65 sites en 2010-2011; ce qui équivaut à 18% du reste des ports de plaisance et non désignés à dessaisir et qui dépasse la cible de 5%. Cette amélioration considérable du rendement est grandement attribuable à l'achèvement de 42 sites secondaires dans la région du Pacifique, qui ont été mis en service au moyen de ressources temporaires provenant du programme de dessaisissement des ports de pêche non désignés.

Plan d'action économique du Canada ...

- *Ce plan a procuré au Programme accéléré d'infrastructure des ports pour petits bateaux la somme de 200 millions de dollars en deux ans afin d'effectuer la réparation, l'entretien et le dragage de plus de 200 ports de pêche commerciale à la grandeur du pays. De ce montant, 86,3 millions de dollars ont été consacrés à des projets en 2010-2011 et 10,6 millions de dollars ont servi à rembourser des prêts pour l'exercice 2009-2010 provenant de la Garde côtière canadienne et du projet du port de Pangnirtung. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette initiative, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=2&initiativeID=22.*
- *Ports pour petits bateaux a également obtenu la somme de 17 millions de dollars pour accélérer la construction d'un port de pêche à Pangnirtung, Nunavut, dans lequel on consacrera 10 millions de dollars en 2010-2011. Pangnirtung a reçu une somme supplémentaire de 2,8 millions de dollars de Ports pour petits bateaux comme remboursement d'un prêt pour l'exercice 2009-2010. En 2010-2011, 6,9 millions de dollars ont été dépensés dans le cadre de ce projet et 5,8 millions de dollars de fonds non utilisés ont été reportés aux fins d'utilisation lors de l'exercice 2011-2012. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette initiative, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=2&initiativeID=18.*

Leçons apprises

En 2010-2011, les Ports pour petits bateaux ont relevé qu'un bon nombre de projets de réparation et d'entretien ont été complétés à une valeur considérablement supérieure ou inférieure à la valeur estimée. Par conséquent, les Ports pour petits bateaux reconnaissent la nécessité de renforcer le processus de planification afin de s'assurer d'une plus grande précision des estimations à l'avenir. En ce qui concerne le dessaisissement des ports de plaisance et non désignés, les Ports pour petits bateaux reconnaissent que, bien qu'un grand nombre de sites aient été dessaisis au cours de l'exercice courant, le dessaisissement du reste des sites sera plus difficile et plus coûteux et un assainissement de l'environnement sera nécessaire pour un bon nombre d'entre eux. Ces difficultés pourraient avoir une incidence sur le nombre de sites dessaisis en 2011-2012.

Évaluation du programme...

Programme de subvention pour le dessaisissement des ports pour petits bateaux (http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b138-fra.htm)

Le rapport a révélé que le programme était pertinent et efficace et aucune recommandation n'a été formulée.

Des sciences pour des voies navigables sécuritaires et accessibles

Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses : Ce programme comprend la prestation de conseils et de recommandations basés sur la recherche scientifique et la surveillance, ainsi que la présentation de produits et de services et la gestion des données sur les océans et les ressources du Canada. On s'assure ainsi que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral dans les domaines des pêches et d'une aquaculture durables reposent sur des notions scientifiques. Les efforts scientifiques sont déployés grâce à un vaste réseau de centres de recherche en collaboration avec les autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
38,9	40,0	39,3	297	288	-9

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Les intervenants disposent de l'information leur permettant de naviguer de façon sécuritaire en eaux canadiennes	Nombre de produits de navigation vendus en versions numérique et sur papier	Maintenir les niveaux actuels de ventes ou augmenter nettement les ventes de produits	Réduction de 64 % dans les produits numériques vendus et augmentation de 5 % dans les produits de papier vendus, par rapport à 2009-2010	□□□

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a complété 14 des 23 nouvelles cartes requises pour desservir les régions de Kitimat et de Prince Rupert (Colombie-Britannique), ce qui permettra aux navires à grand tirant d'eau de naviguer en toute sécurité dans ces régions de la côte du Pacifique du Canada. L'achèvement des travaux requis prendra plusieurs années.
- On a poursuivi les efforts pour synchroniser la production, la disponibilité et l'entretien des cartes numériques et sur papier.
- On a poursuivi l'amélioration du modèle de produit et de distribution numérique, ce qui comprend des améliorations au service d'enregistrement et au service de mise à jour de produit numérique sur le Web. Quatorze nouvelles cartes matricielles de navigation et 65 nouvelles cartes électroniques de navigation ont été rendues accessibles au public.

Sommaires du rendement et analyse

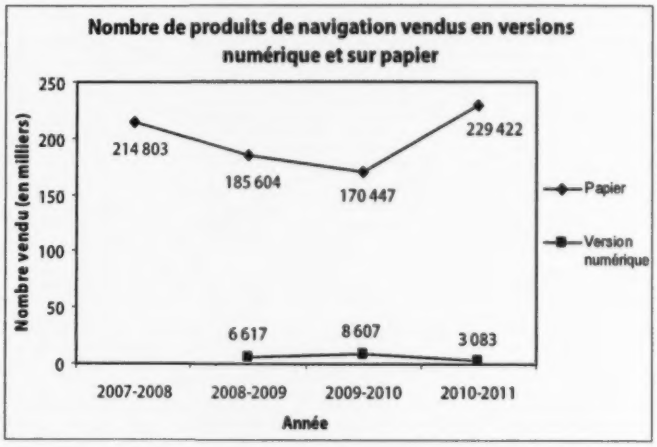

La façon dont les navigateurs du Canada et de l'étranger font appel à la technologie continue de définir le type de produits et de services de navigation qu'offre le Service hydrographique du Canada (SHC), incluant la façon dont ces produits et services sont offerts. De 2007-2008 à 2009-2010, le nombre global de cartes et de publications hydrographiques vendues a chuté de près de 20%, alors que le nombre de cartes et de produits hydrographiques a augmenté de presque 25%. Le SHC s'attendait à ce que la vente de produits sur papier continue de diminuer annuellement et à ce que la vente de produits numériques continue de connaître une croissance phénoménale dans les deux chiffres. Contrairement à cette tendance, la vente de produits de papier a légèrement augmenté en 2010-2011 et la vente de produits numériques semble avoir diminué. À l'heure actuelle, on ne connaît pas les raisons de ce revirement de tendance apparent; toutefois, l'indicateur de rendement susmentionné ne tient pas compte de l'achat de produits et de données du SHC par l'entremise de fournisseurs de services mondiaux autorisés et de la revente de données hydrographiques et de produits à valeur ajoutée dans le secteur privé. En 2010-2011, un fournisseur de services mondial a vendu à lui seul plus de 90 000 papiers graphiques pour les voies navigables canadiennes. Afin de comprendre la tendance dans l'utilisation de produits et de données du SHC, ces autres sources et ces autres méthodes d'utilisation de l'information offertes sur le marché devraient être prises en considération.

Leçons apprises

Le SHC continuera de surveiller le renversement apparent de la tendance dans la vente de produits de navigation numériques et sur papier et tentera de quantifier la mesure dans laquelle l'information du SHC est utilisée à partir des points de vente non traditionnels. Si la tendance se maintient, le SHC examinera de plus près les raisons possibles de ce renversement inattendu afin de s'assurer que les produits de navigation officiels répondent aux besoins des marins d'aujourd'hui.

Un manque de données hydrographiques dans des domaines essentiels peut créer un risque pour la sécurité de la navigation, les collectivités côtières et les Canadiens en général. Pour maintenir à jour le portefeuille existant de produits et de services hydrographiques et créer de nouveaux produits à fournir aux régions qui gagnent en importance (p. ex. l'Arctique, la Porte de l'Asie-Pacifique), tout en rendant ces services accessibles dans un environnement technologique qui continue d'innover, une approche fondée sur le risque sera nécessaire pour gérer l'ensemble du portefeuille de produits et de services hydrographiques. Compte tenu de l'utilité éprouvée de l'approche fondée sur le risque pour soutenir la gestion du portefeuille, le SHC continuera de parfaire et d'adapter son cadre fondé sur le risque afin d'améliorer son utilité comme outil de prise de décisions.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Des sciences pour des voies navigables sécuritaires et accessibles comporte deux sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement de ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

2. Pêches et aquaculture durables

Résultat stratégique

Gestion des pêches et de l'aquaculture

Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses : Le but premier de la gestion des pêches et de l'aquaculture consiste à préserver les ressources halieutiques du Canada pour en assurer l'utilisation durable, en étroite collaboration avec les utilisateurs de la ressource et d'autres intervenants selon le principe de l'intendance partagée. L'activité de programme Gestion des pêches et de l'aquaculture contribue aux négociations et aux relations visant à assurer la conservation des pêches internationales, à la gestion partagée de la pêche d'interception en eaux internationales, à la gestion de la pêche autochtone, commerciale et sportive dans les eaux côtières des trois océans du Canada, ainsi qu'à la création de conditions propices à une industrie de l'aquaculture dynamique et innovatrice, de même qu'à un secteur des pêches économiquement prospère dans son ensemble.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
350,2	372,9	356,2	1 594	1 633	+39

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Des pêches et une aquaculture durables	Amélioration d'une année à l'autre de la gestion et de la conservation des grands stocks pour favoriser des pêches durables, comme en témoigne la croissance de l'indice de durabilité	Niveau de référence de 5,4/10 avec une augmentation souhaitée de 2% en 2010 pour atteindre 5,5/10 et augmentation additionnelle de 2% en 2011	5,5/10*	☑☑☑

* Il est à noter que le nombre de stocks visés par la liste de contrôle des pêches a augmenté, passant de 120 à 136 grands stocks.

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a élaboré et mis en œuvre des plans de gestion des pêches pour 68 des 136 grands stocks (50%) sur la liste de contrôle des pêches de 2010-2011; une augmentation par rapport au 41,7% atteint en 2009-2010.
- On a fait la promotion de la gérance des pêches en participant à de nombreux comités consultatifs, ainsi qu'au moyen d'un nouveau modèle de plan de gestion des pêches qui encourage les consultations avec l'industrie pour déterminer les objectifs des pêches.
- On a publié cinq plans stratégiques sectoriels pour le développement durable de l'aquaculture qui ont été avalisés par le Conseil canadien des ministres des pêches et de l'aquaculture en novembre 2010.
- On a amélioré et restauré environ 198 000 m² d'habitat du poisson et appuyé 49 projets d'amélioration de l'habitat au moyen du Programme de mise en valeur des salmonidés.
- On a continué de mettre l'accent sur la promotion du respect des lois, des règlements et des mesures de gestion au moyen de programmes d'éducation et de gérance partagée.

- On a délivré des permis de pêche en temps opportun et continué d'améliorer les processus. On a recueilli toutes les données requises sur les pêches et commencé à apporter des améliorations au système.
- On a travaillé sur des cas majeurs et entrepris des enquêtes spéciales sur les côtes Est et Ouest. Des solutions logicielles pour la gestion et les renseignements relatifs aux cas majeurs ont été trouvées. On procède à l'établissement d'un accès aux sites pour les agents des pêches ainsi que d'une nouvelle base de données nationale pour améliorer l'accessibilité à l'information relative aux inspections partout au pays.
- On a procédé à la refonte de l'entente de contribution autochtone dans un nouveau modèle commun et produit un outil d'évaluation de la capacité des bénéficiaires que le personnel et les bénéficiaires ont appris à utiliser.
- On a adopté des changements aux politiques de délivrance de permis afin d'accroître la capacité de l'industrie à s'adapter elle-même en réponse aux problèmes de viabilité économique. Par exemple, la Politique de délivrance de permis aux entreprises pour les pêches des régions côtières de l'Atlantique et du Québec a été annoncée afin d'offrir de plus amples possibilités qui favoriseront la prospérité économiques.
- On a promu et influencé la gestion de pêches durables à l'échelle régionale et d'écosystèmes marins sains partout sur la planète :
  - En contribuant aux négociations pour une nouvelle zone de gestion réglementée des pêches en haute mer dans l'océan du Nord-Pacifique, faisant ainsi avancer les objectifs canadiens de conservation et de protection marine tout en créant des possibilités pour les ressources halieutiques dans la région;
  - En lançant une évaluation binationale et approfondie du risque que présente la carpe asiatique pour l'ensemble du bassin des Grands Lacs;
  - En jouant un rôle prépondérant dans les efforts visant à aider les membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) à poursuivre la fermeture de six écosystèmes marins vulnérables dans la zone de réglementation de l'OPANO ainsi que l'adoption d'un bon nombre de plans et de cadres à l'appui d'une gestion adéquate de la crevette, du flétan du Groenland, de la plie canadienne et de la morue.
- On a contribué à la croissance du commerce international grâce au renouvellement du site Web sur la durabilité des produits de la mer du MPO, en prenant part à des salons professionnels mondiaux de premier plan, en mettant à contribution les intervenants du système de gestion de la durabilité des produits de la mer du Canada et en collaborant avec les organisations d'écocertification et d'écoétiquetage.

Sommaires du rendement et analyse

En 2010-2011, la Gestion des pêches et de l'aquaculture visait à faire avancer les priorités suivantes : la Stratégie pour le Nord, le leadership international et des pêches concurrentielles à l'échelle mondiale. De plus, divers éléments du Cadre pour la pêche durable[14] ont fait l'objet d'une consultation et ont été mis en œuvre, comme l'approche de précaution et l'approche axée sur les écosystèmes.

Afin de protéger nos pêches et de rester compétitifs à l'échelle mondiale, la Gestion des pêches et de l'aquaculture est appelée à produire des pêches et une aquaculture durables en apportant des améliorations dans la gestion et la conservation des stocks de poisson. Les progrès dans ce domaine sont mesurés en fonction de hausses dans l'indice de durabilité par rapport au niveau de base de 5,4/10 (mesuré en 2008-2009). En 2010-2011, l'indice de durabilité était de 5,5; cela représente une augmentation par rapport à la cote de 5,4 obtenue en 2008-2009 et en 2009-2010. Il est à noter qu'en 2010-2011, des listes de vérification ont été remplies pour 16 autres stocks comparativement à 2009-2010.

[14] http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/fisheries-peches/framework-fra.htm

Leçons apprises

La Gestion des pêches et de l'aquaculture a indiqué que les changements dans l'indice de durabilité ne reflètent pas toujours exactement les changements qui se produisent dans la gestion et la conservation des stocks. La liste des stocks et les questions de la liste de vérification pour une année donnée doivent être définies et ne doivent pas être modifiées afin de pouvoir mesurer précisément les changements dans l'indice. À compter de 2011, la liste des stocks et les questions de la liste de vérification des pêches seront définies et établies pour quatre ans afin de permettre la comparaison des années les unes aux autres.

La gestion de l'aquaculture étant un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, les partenariats entre les gouvernements sont essentiels à la promotion d'une aquaculture durable et concurrentielle. Toutefois, la constitution d'un partenariat fédéral-provincial est un processus complexe qui exige du temps. Cette réalité a occasionné des retards dans l'exécution de certaines activités de programme relatives à l'aquaculture, notamment la publication du rapport sur la durabilité et l'élaboration du règlement sur la santé du poisson.

Évaluation du programme...

Programme de la conservation des pêches internationales (http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b121-fra.htm)

Programme de conservation et protection (http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b142-fra.htm)

En 2010-2011, des évaluations ont été réalisées pour le Programme de conservation des pêches internationales et le Programme de conservation et de protection, desquelles sont ressorties plusieurs recommandations. L'évaluation du Programme de conservation des pêches internationales recommandait que le programme élabore une stratégie de mesure du rendement, continue d'étudier la possibilité de conclure des nouveaux partenariats avec des pays clés, maintienne ses partenariats bilatéraux et multilatéraux et obtienne l'engagement d'organisations régionales de gestion des pêches relativement aux questions de capacité et de conformité. Les recommandations de l'évaluation du Programme de conservation et de protection comprenaient le besoin d'établir une orientation nationale dans les domaines de l'éducation et de la gérance partagée. L'évaluation recommandait également qu'un plan soit élaboré et mis en œuvre afin d'assurer l'orientation du programme au cours de cas majeurs et d'enquêtes spéciales et d'étudier des options pour accroître l'efficacité et faire face aux préoccupations relativement à la charge de travail. Des plans d'action de gestion ont été élaborés pour toutes les recommandations, et le Comité ministériel d'évaluation surveille ceux-ci afin de s'assurer que toutes les recommandations sont mises en œuvre.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Gestion des pêches et de l'aquaculture comporte six sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement de ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

Des sciences pour des pêches et une aquaculture durables

Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses : Ce programme comprend la prestation de conseils et de recommandations basée sur la recherche scientifique et la surveillance, ainsi que la présentation de produits et de services et la gestion des données sur les océans et les ressources du Canada. On s'assure ainsi que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral dans les domaines des pêches et d'une aquaculture durables reposent sur des notions scientifiques. Les efforts scientifiques sont déployés grâce à un vaste réseau de centres de recherche en collaboration avec les autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
140,0	146,7	133,7	927	952	+25

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Compréhension profonde des sciences pour les décideurs afin de contribuer ainsi à assurer des pêches et une aquaculture durables	Nombre de publications canadiennes sur la pêche et l'aquaculture durables qui sont signées ou cosignées par le Secteur des sciences au MPO	Préserver une moyenne de 5 ans (2006-2011)	196 ouvrages publiés sur les pêches et l'aquaculture durables ont été produites en 2009, ce qui est inférieur à la moyenne de 5 ans de 217 ouvrages*	☑☑☐
	Nombre de publications scientifiques du MPO sur les pêches et l'aquaculture durables qui sont citées	Préserver une moyenne de 5 ans (2006-2011)	Le nombre moyen d'ouvrages cités sur les pêches et l'aquaculture durables entre 2005 et 2009 a été de 477. De 2004 à 2008, les ouvrages du Secteur des sciences du MPO ont été cités plus souvent que la moyenne mondiale*	☑☑☐
	Nombre de publications du Secrétariat canadien de consultations scientifiques (SCCS) sur les pêches et l'aquaculture durables qui sont affichées sur le site Web du SCCS	Préserver une moyenne de 5 ans (2006-2011)	Produit 130 publications du SCCS qui apparaissent sur le site Web du MPO, soit 19 % sous la moyenne de160	☑☑☐

*Source : Science Metrix Inc.

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a amélioré les directives sur les *Techniques pour la prestation d'avis dans les situations peu documentées* dans le cadre de l'initiative d'Expertise technique en évaluation des stocks (ETES). Les objectifs étaient d'examiner l'état de la plus récente technologie dans les approches d'évaluation et de gestion pour les pêches peu documentées, d'examiner les études de cas de pêches peu documentées afin de déterminer quelles approches d'évaluation sont les plus utiles pour fournir des conseils en matière de gestion, de produire un arbre de décision qui comprend des lignes directrices et des outils d'évaluation et de gestion pour différentes situations peu documentées et de décrire les types de conseils qui peuvent être produits, et quelles seront les incertitudes, dans différentes situations peu documentées.
- On a contribué au Réseau canadien de l'aquaculture multitrophique intégrée (RCAMI) financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie à titre de membre du comité directeur, dans le cadre duquel on a fourni des conseils et des directives dans une perspective de réglementation nationale sur l'élaboration du programme, la communication et l'établissement d'un budget. De plus, 64 projets du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture (PCRDA) ont été entrepris en 2010-2011. Ces projets ont fait augmenter le niveau d'activité de collaboration en matière de recherche et développement entre l'industrie de l'aquaculture et le Ministère.
- On a contribué à la mise en œuvre du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)* en offrant des conseils en réponse aux questions d'intervenants sur les exigences et les processus réglementaires. De plus, on a participé à une consultation réglementaire menée par Environnement Canada sur l'examen de cette réglementation en vue d'offrir des conseils scientifiques sur les approches réglementaires appropriées pour la biotechnologie du poisson.
- On a répondu aux demandes de renseignements liés à l'aquaculture pour des recherches prioritaires en matière de réglementation et communiqué les résultats à l'autorité fédérale de réglementation responsable. On a entrepris onze projets de recherche en matière de réglementation en 2010-2011.
- On a lancé une évaluation binationale (Canada-États-Unis) du risque que pose la carpe asiatique afin de fournir des conseils scientifiques sur les principales zones du bassin des Grands Lacs qui sont les plus susceptibles d'être envahis et de déterminer les voies par lesquelles la carpe asiatique pourrait entrer du côté canadien du réseau de lacs.

Sommaires du rendement et analyse

En 2009 (la plus récente année pour laquelle des données sont disponibles), le Secteur des sciences du MPO a produit 196 ouvrages sur les pêches et l'aquaculture durables (source : Science-Metrix Inc.), ce qui représente une diminution d'environ 10% par rapport à la moyenne de cinq ans du Ministère. Environ 67% de ces documents ont été rédigés en collaboration avec d'autres acteurs clés de la communauté de recherche du Canada (p. ex. des universités et le secteur privé). En moyenne, les documents du MPO ont constitué près de 19% des documents canadiens sur les pêches et l'aquaculture durables produits de 2005 à 2009. De 2004 à 2008, les documents du Secteur des sciences du MPO sur les pêches et l'aquaculture durables ont continuellement reçu un nombre de citations supérieur à la

Source: Secrétariat canadien de consultation scientifique, Pêches et Océans Canada

moyenne par rapport au nombre de citations reçues par des documents de partout dans le monde, ce qui atteste de l'utilité de ces publications.

Le Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) coordonne l'examen par des pairs des questions de nature scientifique pour le Ministère. En 2010-2011, le SCCS a produit 130 publications (rapports scientifiques consultatifs, documents de recherche, comptes rendus et explications scientifiques) en réponse aux demandes de renseignements associées au résultat stratégique *Pêches et aquaculture durables*. Bien que cela semble représenter une diminution considérable dans la prestation de conseils, on peut y voir une réaffectation des avis scientifiques en vue de soutenir un besoin accru en conseils à l'appui du résultat stratégique *Écosystèmes aquatiques sains et productifs* (voir la page 38). Dans l'ensemble, le nombre total de publications du SCCS (278) à l'appui de ces deux résultats stratégiques est bien au-dessus de la moyenne de cinq ans de 233 publications, attestant ainsi d'une importante contribution à l'ensemble des connaissances scientifiques. Ces publications sont offertes sur le site Web du Secrétariat canadien de consultation scientifique[15].

Leçons apprises

Évaluation du programme...

Programme scientifique des ressources halieutiques (http://www.dfo-mpo.gc.ca/ae-ve/evaluations/10-11/6b139-fra.htm)

En 2010-2011, une évaluation du Programme scientifiques des ressources halieutiques a été réalisée. Les recommandations tirées de cette évaluation comprenaient que le programme définisse des options pour faire face aux défis que posera l'adoption d'une approche complexe axée sur les écosystèmes ainsi que des options pour combler les écarts en matière de compétences et réaliser de plus amples économies. Des plans d'action de gestion ont été élaborés pour chacune de ces recommandations, et le Comité ministériel d'évaluation surveille ceux-ci afin de s'assurer que toutes les recommandations sont mises en œuvre.

Au cours des dernières années, l'ampleur des conseils scientifiques offerts par le programme des sciences du Ministère a dépassé de loin l'exigence de longue date qui consistait à évaluer l'état des ressources halieutiques à l'appui de pêches et d'une aquaculture durables. Le besoin en renseignements à l'appui des deux autres résultats du Ministère, *Écosystèmes aquatiques sains et productifs* et *Voies navigables sécuritaires et accessibles*, a augmenté exponentiellement. Il y a dix ans, les demandes de renseignements scientifiques officiels auprès du SCCS du Ministère sur les espèces aquatiques étaient négligeables. Aujourd'hui, 30% des publications consultatives produites par le SCCS appuient directement les demandes associées à la gestion des espèces en péril. Cette hausse globale a forcé les programmes à trouver d'autres moyens de réaliser de économies (p. ex. relevés de stocks pour plusieurs espèces plutôt que pour une seule espèce) et à faire des choix en toute conscience des risques afin de déterminer à quelles demandes de renseignements scientifiques il faudrait donner suite au cours d'un exercice donné.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Des sciences pour des pêches et une aquaculture durables comporte six sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement de ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

[15] http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm

3. Des écosystèmes aquatiques sains et productifs — Résultat stratégique

Gestion des océans — Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses : Le gestion des océans comprend, entre autres, la conservation et l'utilisation durable des océans du Canada en collaboration avec les autres paliers de gouvernement, les organisations autochtones et les autres intervenants non gouvernementaux grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des océans axés sur des objectifs et sur l'utilisation des outils de conservation marine. Les ententes modernes en matière de gestion des océans posent divers défis touchant, entre autres, la santé des océans, la perte de l'habitat marin, la baisse de la biodiversité, la demande croissante d'un accès aux ressources océaniques, ainsi que la complexité des règlements et des compétences.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
15,9	15,8	14,6	131	113	-18

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Les activités sur les océans sont gérées de façon conforme aux principes de développement durable	Pourcentage des écosystèmes prioritaires des océans où l'on préserve ou améliore l'intégrité des écosystèmes	100% d'ici le 31 mars 2017	Les données pour ces indicateurs ne sont pas disponibles. Les résultats des sous-activités ont été utilisés à titre d'indicateurs de substitution pour évaluer le rendement	☑☑☐
	Contribution des industries marines au PIB	La contribution des industries marines au Produit intérieur brut restera stable ou augmentera d'ici le 31 mars 2017		

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a facilité l'accès à l'information et l'échange d'information, favorisé un processus décisionnel éclairé et rehausser la planification et la gestion des océans, soit :
  - En fournissant un soutien de secrétariat à un comité interministériel sur les océans afin de coordonner et d'harmoniser la planification du gouvernement fédéral et les mesures à prendre concernant les océans;
  - En convoquant deux réunions du comité interministériel des directeurs généraux sur les océans;
  - En gérant un forum interministériel en ligne en vue de faciliter l'échange d'information entre les planificateurs fédéraux concernant les océans;
  - En travaillant avec des homologues provinciaux et territoriaux au sein d'un groupe de travail à l'échelle nationale sur les océans et de cinq comités régionaux sur la gestion des océans.
- On a élaboré des plans de gestion intégrée pour deux des cinq zones étendues de gestion des océans.

- On a procédé à la désignation de la zone de protection marine[16] de Tarium Niryutait en août 2010. La désignation de quatre zones d'intérêt (les récifs d'éponges du détroit d'Hécate, le Groupe Rocher Race, Paulatuk et le chenal Laurentien) comme zones de protection marine est à l'étude (désignation prévue d'ici 2013).
- On a mieux fait connaître les aspects d'une zone marine définie, comme la conservation, les caractéristiques sociales et économiques, ainsi que la gouvernance, et on a sensibilisé davantage les gens aux effets que les activités réalisées sur les océans peuvent avoir dans de tels domaines, soit :
  - En rédigeant des rapports d'examen et d'évaluation de nature sociale, culturelle et économique (EESCE) pour deux zones étendues de gestion des océans (le golfe du Saint-Laurent et la côte nord du Pacifique);
  - En réalisant une évaluation de la disponibilité et de la qualité des sources de données liées à l'EESCE ainsi qu'une série de rapports sur l'état du golfe du Maine;
  - En poursuivant les efforts pour recueillir et épurer l'information écologique et socioéconomique dans les systèmes de renseignements géographiques à l'appui de la prise de décisions plus éclairées.

Sommaires du rendement et analyse

Des progrès considérables ont été réalisés en vue de faire avancer la gestion intégrée, comme en attestent la collaboration continue avec d'autres ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, des groupes autochtones et d'autres intervenants, ainsi que l'achèvement et l'annonce du Plan de gestion intégrée de la mer de Beaufort en août 2010.

La désignation de la zone de protection marine de Tarium Niryutait en août 2010 s'ajoute au travail de la Gestion des océans pour atteindre l'objectif de six nouvelles zones de protection marine. Sept autres zones d'intérêt pourraient également être désignées comme zone de protection marine en vertu des engagements qui ont été pris dans le cadre de l'initiative sur la santé des océans. De plus, en collaboration avec des organismes partenaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des consultations publiques ont été menées sur le *Cadre national pour le réseau d'aires marines protégées du Canada* et ce dernier a été rédigé.

Leçons apprises

Le Programme de gestion des océans dépend de la capacité de ses partenaires pour soutenir et mettre en œuvre les plans de gestion intégrée, les objectifs correspondants et des stratégies de surveillance en vue d'atteindre les résultats attendus. Tout retard ou empêchement de la part de ses partenaires peut nuire à l'atteinte de certains des résultats.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Gestion des océans comporte deux sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement de ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

[16] http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/marineareas-zonesmarines/mpa-zpm/index-fra.htm

Gestion de l'habitat

Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses: En collaboration avec d'autres, Gestion de l'habitat consiste à conserver et à protéger le poisson et son habitat des impacts des activités qui se déroulent sur et autour des étendues d'eau douce et marines qui renferment du poisson, ainsi qu'à améliorer (rétablir et aménager) l'habitat du poisson en administrant les dispositions de la *Loi sur les pêches* concernant la protection de l'habitat, en dispensant des conseils sur les dispositions correspondantes de la Loi, ainsi qu'en procédant à l'application des activités non réglementaires. Cette démarche consiste également à procéder à des évaluations environnementales avant que les décisions réglementaires ne soient inscrites dans le Règlement sur les dispositions législatives et réglementaires désignées de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et à participer aux autres régimes d'évaluation environnementale. Ces activités sont réalisées de façon conforme à la *Loi sur les espèces en péril*, à la Politique de gestion de l'habitat du poisson, ainsi qu'à d'autres politiques opérationnelles, en consultation avec les groupes autochtones, conformément aux buts et aux principes de développement durable, ainsi qu'aux politiques et priorités du gouvernement fédéral.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
59,7	60,4	53,0	516	434	-82*

* La différence entre les ressources d'ÉTP prévues et réelles est attribuable à l'attrition, à des retards dans la dotation et à la réaffectation d'ÉTP en vue de répondre à des besoins opérationnels.

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Des habitats du poisson sains et productifs propices à la production d'espèces et de populations de poissons importantes pour les Canadiens	Pourcentage des projets inspectés qui se conforment aux modalités des énoncés opérationnels, aux avis officiels par écrit, ainsi qu'aux autorisations accordées en vertu de la *Loi sur les pêches*	70% d'ici le 31 mars 2011	94%	★★★

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a fourni des conseils officiels aux promoteurs de plus de 4000 projets de développement afin de s'assurer que des mesures adéquates sont en place pour protéger le poisson et que les études de contrôle appropriées sont entreprises.
- On a constaté un taux de conformité de 94% pour tous les projets achevés et contrôlés réalisés dans l'eau et près de cours d'eau.
- On a mis en œuvre le *Guide sur la rédaction d'autorisations en vertu de la Loi sur les pêches* afin d'accélérer le processus et d'accroître l'uniformité et élaboré un cadre de gestion de qualité afin d'assurer une amélioration continue des politiques et des pratiques opérationnelles.
- On a entretenu des relations officielles avec l'Association canadienne de l'électricité ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales de l'environnement. On a continué de favorisé un dialogue libre avec d'autres intervenants clés qui ont un intérêt dans le gestion des ressources naturelles.

Sommaires du rendement et analyse

En 2010-2011, la Gestion de l'habitat a continué de mettre l'accent sur l'amélioration de la réglementation et la réalisation d'évaluation environnementales dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. La Gestion de l'habitat est restée vigilante dans ses efforts pour maintenir des habitats du poisson sains, productifs et capable d'assurer la production d'espèces et de populations de poissons appréciées par les Canadiens. Pour s'assurer de la disponibilité d'habitats sains et productifs, la Gestion de l'habitat a procédé à un examen des projets afin de s'assurer que les projets concernés se conformaient aux conditions énoncées dans les instructions opérationnelles, aux directives écrites et aux autorisations de la *Loi sur les pêches*. Au total, 94% des projets inspectés se conformaient aux exigences énumérées ci-dessus, dépassant ainsi la cible de 70% de 2010-2011.

Leçons apprises

Bien que la Gestion de l'habitat ait été en mesure de dépasser de beaucoup son objectif de rendement pour 2010-2011, le niveau escompté de conformité a été sous-estimé. Cette sous-estimation est attribuable à l'insuffisance des données au moment d'établir l'objectif. Lorsque l'établissement de l'ensemble des données sera presque terminé, l'objectif sera adapté en conséquence.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Gestion de l'habitat comporte quatre sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement de ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

Gestion des espèces en péril — Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses: Les espèces aquatiques en péril sont gérées pour assurer le rétablissement des espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées. Les espèces préoccupantes sont également gérées afin d'empêcher qu'elles deviennent menacées. Cette activité de programme comprend l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion pour toutes les espèces aquatiques, la promotion de mesures de rétablissement et la surveillance des espèces marines et anadromes (qui passent de l'eau douce à l'eau salée) sur lesquelles le gouvernement fédéral a pleine juridiction, ainsi que la promotion des espèces d'eau douce pour lesquelles certaines provinces assument des responsabilités bien précises en matière de gestion des pêches en vertu de la *Loi sur les pêches*.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
23,0	23,8	22,1	104	144	+40*

* La différence entre les ressources d'ÉTP prévues et réelles peut s'expliquer par la réaffectation d'ÉTP afin de répondre à des besoins opérationnels.

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
La gestion des espèces aquatiques en péril ou menacées au Canada s'effectue de façon à prévenir leur extinction	Pourcentage des espèces inscrites dont on a identifié les mesures et les objectifs de conservation et protection	80% en 2010-2011 100% en 2011-2012	100%	★★★

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a préparé divers documents d'orientation pour l'exécution du programme. On a amorcé le développement de systèmes de gestion de données afin de faciliter la production de rapports fondés sur des résultats.
- On a appuyé l'examen parlementaire de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) par le Comité permanent sur l'environnement et le développement durable, soit :
  - En fournissant des renseignements et en procédant à des analyses concernant le mise en œuvre de la LEP;
  - En conseillant les représentants du MPO devant passer devant le Comité;
  - En analysant les preuves présentées au Comité par les différentes parties;
  - En s'assurant que les questions liées aux espèces aquatiques ont été prises en compte dans tout ce qui précède.

Sommaires du rendement et analyse

En 2010-2011, le Gestion des espèces en péril a continué de mettre l'accent sur la gestion et l'exécution des programmes sur les espèces en péril afin de favoriser le maintien d'écosystèmes, d'habitats et d'espèces aquatiques sains et productifs. Une partie de ce travail consistait à s'assurer que les espèces aquatiques en voie de disparition ou menacées au Canada sont gérées de façon à éviter leur disparition. La Gestion des espèces en péril a déterminé que des mesures de conservation et de protection et des objectifs avaient été établis pour 100% des espèces aquatiques inscrites sur la liste de la LEP, ce qui dépasse largement la cible de 80% pour 2010-2011.

Bien que le programme continue de consacrer ses efforts à la gestion et à l'exécution du programme sur les espèces en péril, des pénuries de ressources ont fait que malgré certaines améliorations et les meilleurs efforts, le programme n'est toujours pas en mesure de s'acquitter de la totalité de ses obligations juridiques en vertu de la LEP; un tiers des documents de rétablissement obligatoires en sont pas élaborés dans les délais prévus par la Loi.

Leçons apprises

Les résultats obtenus indiquent que ce programme continue de faire des progrès en vue d'atteindre ses objectifs et de s'acquitter de ses obligations juridiques. Un examen et des révisions continus des processus feront en sorte que le programme puisse réussir à atteindre tous ses objectifs.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Gestion des espèces en péril comporte trois sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement pour ces sous-activités est disponible sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

Des sciences pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses: Ce programme comprend la recherche scientifique, la surveillance, les conseils, les produits et services, ainsi que la gestion des données dans le but d'assurer que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral en matière de gestion intégrée des ressources océaniques et l'habitat du poisson au Canada reposent sur des conseils scientifiques. La science devient possible grâce à un réseau de centres de recherche, en collaboration avec les autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
56,0	57,1	53,4	489	440	-49*

* La différence entre les ressources d'ÉTP prévues et réelles s'explique par l'attrition et l'augmentation dans les ressources d'ÉTP réelles déclarées dans Des sciences pour des pêches et une aquaculture durables.

Mesure de rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Objectif	Résultat atteint	Évaluation de rendement
Compréhension détaillée de la fonction des écosystèmes aquatiques vivants pour les décideurs afin de contribuer ainsi à assurer des écosystèmes aquatiques sains et productifs	Nombre de publications canadiennes sur la fonction des écosystèmes aquatiques qui sont signées ou cosignées par le Secteur des sciences au MPO	Préserver une moyenne de 5 ans (2006-2011)	183 ouvrages publiés ont été produits en 2009; ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de 5 ans de 191*	☑☑☐
	Nombre de publications scientifiques du MPO sur la fonction des écosystèmes aquatiques qui sont citées	Préserver une moyenne de 5 ans (2006-2011)	Le nombre moyen de citations d'ouvrages publiés sur les écosystèmes aquatiques de 2005 à 2009 a été de 497. De 2004 à 2008, les ouvrages du Secteur des sciences du MPO ont été cités plus souvent que la moyenne mondiale 4 années sur 5*	☑☑☐
	Nombre de publications du Secrétariat canadien de consultations scientifiques (SCCS) sur la fonction des écosystèmes aquatiques qui sont affichées sur le site Web du Secteur des sciences du MPO	Préserver une moyenne de 5 ans (2006-2011)	Produit 148 publications du SCCS qui apparaissent sur le site Web du Secteur des sciences du MPO; ce qui est environ 50 % au-dessus de la moyenne de 5 ans de 74	★★★

* Source : Science-Metrix Inc

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a fourni des conseils pour aider à répondre aux exigences du processus décisionnel touchant les répercussions du développement sur l'habitat du poisson et les mesures d'atténuation, soit :
  - En créant une bibliographie exhaustive et en préparant des diagrammes de séquences des effets, qui décrivent les répercussions possibles de l'extraction d'énergies renouvelables, y compris de l'énergie éolienne, des vagues et marémotrice, sur l'environnement marin; ces diagrammes seront examinés au cours d'une réunion d'examen par des pairs du SCCS au cours de l'exercice courant;
  - En réalisant un document de recherche, qui résume les effets du bruit produit par les navires sur l'environnement aquatique, y compris le poisson, les invertébrés et les mammifères marins; ce document fera l'objet d'un examen par des pairs du SCCS au cours de l'exercice courant;
  - En tenant deux ateliers conjoints, auxquels ont participé des chercheurs et des gestionnaires de l'habitat, en vue de déterminer quels sont les lacunes au niveau des connaissances et les besoins en matière de recherche et qui a mené à l'établissement d'un plan de travail en vue de l'élaboration de protocoles de surveillance pour des mesures d'atténuation et de compensation.
- On a amélioré les capacités pour faire des prévisions sur les océans avec l'élaboration d'un système mondial de prévision glace-océan fondé sur le cadre de modélisation du Nucleus for European Modelling of the Ocean[17] et fait avancé le travail sur un second modèle qui intègre la température de surface de la mer, l'analyse de la glace et les données du Centre météorologique canadien.
- On a amélioré les connaissances sur l'hypoxie et l'acidification des océans en complétant la phase 1 de l'initiative scientifique sur les changements climatiques. Ces connaissances seront appliquées à la gestion des pêches (p. ex. crabe des neiges/hypoxie) et aux questions en matière de politique (p. ex. évaluation de l'acidification des océans du Conseil de l'Arctique). Dans un même ordre d'idées, le Ministère continue de fournir des conseils scientifiques à Environnement Canada dans le rôle prépondérant qu'il joue à titre de représentant de la Convention de Londres/Protocole de Londres. À l'échelle internationale, la Convention de Londres et le Protocole de Londres sont considérés comme les instruments internationaux ayant le pouvoir requis pour gérer la fertilisation des océans.

Sommaires du rendement et analyse

En 2009 (la plus récente année pour laquelle des données sont disponibles), le Secteur des sciences du MPO a produit 183 documents sur les écosystèmes aquatiques; ce qui représente une légère diminution d'environ 4% par rapport à la moyenne de cinq ans du Ministère. Environ 58% de ces documents ont été rédigés en collaboration avec d'autres acteurs clés de la communauté de recherche du Canada (p. ex. des universités et le secteur privé). Le nombre de citations des ouvrages du Ministère par rapport au nombre de citations reçues par des documents de partout dans le monde

Nombre de publications du Secrétariat canadien de consultations scientifiques (SCCS) sur la fonction des écosystèmes aquatiques

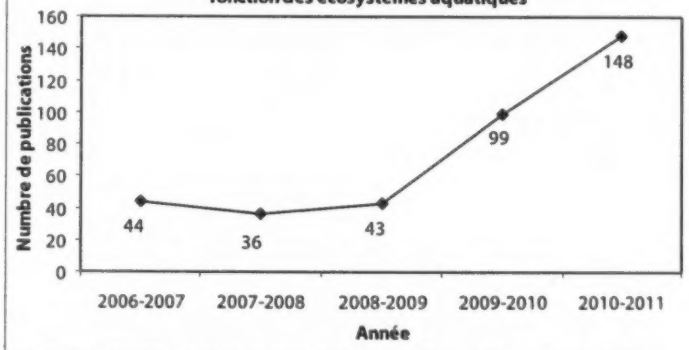

Source: Secrétariat canadien de consultation scientifique, Pêches et Océans Canada

[17] http://www.nemo-ocean.eu/

sur le sujet est un bon indicateur de la contribution du Ministère à l'état des connaissances sur les écosystèmes aquatiques. Entre 2004 et 2008, les ouvrages du Secteur des sciences du MPO sur les écosystèmes aquatiques ont été cités plus souvent que la moyenne mondiale quatre années sur cinq[18].

Le Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) coordonne l'examen par les pairs des questions scientifiques pour le MPO. En 2010-2011, le SCCS a produit et a affiché sur Internet 148 publications (rapports de consultation scientifique, documents de recherche, débats et réponses scientifiques) en réponse aux besoins de conseils que les clients internes avaient déterminés. On peut consulter ces publications sur le site Web du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)[19]. Comme le démontre le graphique, le soutien scientifique à l'égard des exigences en matière de prises de décisions associées au résultat stratégique d'écosystèmes aquatiques sains et productifs du Ministère continue d'augmenter. Cela représente une augmentation de 70% depuis 2006-2007, soit près de 50% de plus que la moyenne de 74 publications sur cinq ans. Cette hausse reflète entre autres choses la diversification des exigences recommandées associée à la *Loi sur les océans* et à la *Loi sur les espèces en péril* de même que la transition continue du Programme scientifique vers une approche multidisciplinaire axée sur la science des écosystèmes.

Leçons apprises

Il est difficile d'équilibrer les besoins en matière d'avis scientifiques visant à appuyer le mandat de longue date (p. ex. la *Loi sur les pêches*) et les lois plus récentes (p. ex. *Loi sur les océans*, *Loi sur les espèces en péril*) du Ministère. Il importe donc d'adopter une approche systématique fondée sur les risques à l'égard de l'établissement des priorités afin de déterminer quelles demandes d'avis sont traitées lors d'un exercice financier en particulier.

Sous-activités de programme

L'activité de programme Des sciences pour des écosystèmes aquatiques sains et durables comporte quatre sous-activités, tel qu'il est indiqué dans l'AAP à la page 5. L'information sur le rendement pour ces sous-activités sont disponibles sur le site Web du MPO (http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/toc-tdm-fra.html).

Services internes — Activité de programme

Description du Budget principal des dépenses: Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés de façon à permettre à une organisation de répondre à ses besoins en matière de programmes et de s'acquitter de ses autres obligations générales. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes ne comprennent que les activités et les ressources qui touchent l'ensemble de l'organisation et non celles prévues précisément aux fins d'un programme.

Ressources financières et humaines en 2010-2011

Ressources financières (en millions $)			Ressources humaines (ÉTP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Prévues	Réelles	Écart
354,0	384,9	371,2	1 937	1 908	-29

[18] Source : Science-Metrix Inc.
[19] http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm

Faits saillants sur le plan du rendement

- On a amélioré l'ensemble des cotes pour la ronde VIII du Cadre de responsabilisation de gestion[20] (trois domaines de gestion ont obtenu la cote *Fort*, onze ont obtenu la cote *Acceptable* et un la cote *Possibilité d'amélioration*).
- On a poursuivi la mise en œuvre de la *Politique sur l'évaluation* de 2009, qui devraient être pleinement mise en œuvre d'ici le 31 mars 2013, en conformité avec les dispositions de la politique.
- On a obtenu l'approbation du Conseil du Trésor pour la *Politique sur la planification des investissements* du MPO en février 2011 et mis en œuvre les pratiques de gestion essentielles pour assurer l'efficacité de la planification des investissements et de la gestion de projets. Les efforts du MPO dans le domaine de la planification des investissements ont été soulignés par le Secrétariat du Conseil du Trésor lorsque le MPO a reçu la cote la plus élevée accordée pour une évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projet.
- On a mis en œuvre le processus de Planification intégrée, qui combine la planification des activités et d'autres processus de planification (y compris pour les ressources humaines, la gestion du risque et la planification des investissements) en un seul processus synchronisé, ce qui a donné lieu à un processus plus rationnalisé et simplifié avec une meilleure harmonisation des besoins organisationnels actuels et futurs.
- On a fourni un soutien en matière de ressources humaines à la Garde côtière canadienne dans ses efforts pour normaliser toutes les organisations du pays et aux secteurs du MPO dans sa mise en place de structures nationales.
- On a renforcé les passerelles Internet, ce qui a mené à des améliorations au niveau de la sécurité et de l'infrastructure de la technologie de l'information.
- On a continué d'utiliser les services partagés du gouvernement du Canada, ce qui comprend la signature d'un nouveau contrat de services sans fil qui pourrait accroître les économies de plus de 700 000 $ annuellement pour le Ministère.
- On a mené avec succès un projet pilote de vidéoconférence à l'aide d'ordinateurs personnels qui permettra au Ministère de mettre en place un calendrier de mise en œuvre pour cette technologie écologique qui accroît l'efficacité.

Plan d'action économique du Canada ...

- *Ce plan a procuré un financement permettant de réaliser les opérations d'entretien reportées, soit le remplacement, la réparation et la modernisation des éléments des immeubles abritant les laboratoires d'importance majeure ou mineure, ainsi que pour les programmes et les activités de recherche. Le MPO s'est vu remettre la somme de 38 millions de dollars sur une période de deux ans pour cette initiative, dont 24,1 millions de dollars ont été dépensés en 2010-2011. Cette initiative est dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette initiative, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=2&initiativeID=141.*
- *Ce plan a procuré un financement permettant de procéder aux évaluations des sites et aux activités d'assainissement et de gestion des risques sur les sites contaminés du fédéral, et ce, en vertu du Plan d'action sur les sites fédéraux contaminés, une initiative dirigée par Environnement Canada. Le MPO a reçu la somme de 21,5 millions de dollars sur une période de deux ans pour accélérer ses travaux dans le cadre de cette initiative, et a dépensé 12,4 millions de dollars de ce montant en 2010-2011. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette initiative, veuillez consulter le site Web suivant : http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=2&initiativeID=25.*

Sommaires du rendement et analyse

Chaque année, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) évalue le rendement des divers ministères du gouvernement au niveau de la gestion en faisant appel au cadre de responsabilisation de gestion (http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index-fra.asp). Au cours de la huitième ronde de l'évaluation du cadre de responsabilisation de gestion (CRG), le MPO a obtenu une cote « Fort » pour trois des 15 domaines de gestion évalués : *Leadership fondé sur les valeurs*, *Vérification interne*, et *Technologie de l'information*. Un domaine de gestion a reçu la cote « Possibilité d'amélioration » : *Gestion des biens*. Les onze autres domaines de gestion ont reçu la cote « Acceptable ».

[20] http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index-fra.asp

Le rendement du MPO s'est amélioré dans quatre domaines depuis la ronde VII : *Leadership et culture organisationnelle fondés sur les valeurs, Efficacité de la fonction de vérification interne, Qualité et utilisation de l'évaluation* et *Services axés sur les citoyens*.

Le SCT a déterminé deux domaines qui présenteront une importance particulière au cours de la prochaine année : *Efficacité de la gestion des biens* et *Qualité et utilisation de l'information sur le rendement*.

Leçons apprises

En réponse à l'évaluation de son CRG, le MPO a élaboré des plans de travail pour donner suite aux recommandations et tirer profit des différentes possibilités déterminées par le SCT. Conformément à la demande du SCT, le MPO portera principalement son attention sur l'*efficacité de la gestion des biens* et la *qualité et l'utilisation de l'information sur le rendement*.

Section III — Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les données financières présentées visent à donner une vue d'ensemble de la position et des activités financières de Pêches et Océans Canada.

État condensé de la situation financière

Au 31 mars, 2011(en milliers $)

	Variation en %	2010-2011	2009-2010
ACTIFS	5,6%	2 919 249	2 764 569
PASSIFS	5,8%	674 663	637 565*
AVOIR DU CANADA	5,5%	2 244 586	2 127 004*
TOTAL DES PASSIFS ET AVOIR	5,6%	2 919 249	2 764 569

* Redéfinis

Déclaration condensée des opérations

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 (en milliers $)

	Variation en %	2010-2011	2009-2010
DÉPENSES	2,4%	2 034 161	1 985 815
REVENUS	-5,4%	93 322	98 690*
COÛT NET DES OPÉRATIONS	2,8%	1 940 839	1 887 125

* Redéfinis

En vertu du Plan d'action économique (PAÉ), Pêches et Océans Canada a investi plus de deux ans dans des projets et des programmes, notamment les ports pour petits bateaux, la Garde côtière canadienne, ainsi que les laboratoires et les centres scientifiques. Le PAÉ a donné lieu à une augmentation fulgurante mais temporaire des activités du Ministère en 2009-2010 et en 2010-2011. La majeure partie des investissements effectués dans le cadre de cette initiative apparaissent dans les états financiers du MPO. La hausse de l'actif, du passif et des dépenses est principalement associée au Plan d'action économique du Canada.

Les biens totalisaient 2 919 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010-2011, soit une hausse de 155 millions de dollars ou de 5,6% par rapport à l'ensemble des biens de 2 765 millions de dollars de l'année précédente. Les biens corporels représentaient 88% de l'ensemble des biens.

Le passif total s'élevait à environ 675 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 5,8% par rapport à l'année précédente.

Les dépenses totales s'élevaient à 2 034 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 2,4% par rapport à l'année précédente.

États financiers

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les états financiers du MPO à l'adresse suivante : http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/fin10-11-fra.htm.

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le *Rapport ministériel sur le rendement de 2010-2011* est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada: http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fra.asp.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Achats écologiques
- Initiatives horizontales
- Vérifications internes et évaluations
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape sur les grands projets d'État
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Financement pluriannuel initial
- Rapport sur les frais d'utilisation

Section IV — Autres sujets d'intérêt

Renvois à des sites Web

Pêches et Océans Canada	
Pêches autochtones	http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/aboriginal-autochtones/index-fra.htm
Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/aboriginal-autochtones/aihp-paghri-fra.htm
Espèces aquatiques en péril	http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/index-fra.htm
Prix et reconnaissances	http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-11/awr-pxr-fra.html
Garde côtière canadienne	http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil
Conformité et application de la loi	http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/enf-loi/index-fra.htm
La Navigation Électronique	http://www.ccg-gcc.gc.ca/Navigation-electronique
États financiers	http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-11/fin-fra.html
Gestion des pêches	http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/index-fra.htm
Zones de protection marines	http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/marineareas-zonesmarines/mpa-zpm/index-fra.htm
Initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture	http://www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/lib-bib/nasapi-inpasa/index-fra.htm
Structure organisationnelle	http://www.dfo-mpo.gc.ca/us-nous/organisation-fra.htm
Information sur le rendement des sous-activités de programme	http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-11/dpr-rmr-fra.html
L'approche de précaution	http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/fish-ren-peche/sff-cpd/precaution-fra.htm
Contributions régionales	http://www.dfo-mpo.gc.ca/dpr-rmr/2010-11/rcs-src-fra.html
Programme de mise en valeur des salmonidés	http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/sep-pmvs/index-fra.htm
Programme des sciences	http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/index-fra.htm
Ports pour petits bateaux	http://www.dfo-mpo.gc.ca/sch-ppb/home-accueil-fra.htm
Cadre pour la pêche durable	http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/fisheries-peches/framework-fra.htm
Travaux près de l'eau	http://www.dfo-mpo.gc.ca/habitat/habitat-fra.htm
Les sociétés d'État	
Bureau de commercialisation du poisson d'eau douce	http://www.freshwaterfish.com/fr/
Gouvernement du Canada	
Budget principal des dépenses de 2010-2011	http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20102011/me-bpd/toc-tdm-fra.asp
Agence canadienne d'évaluation environnementale	http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=A4C57835-1
Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques	http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/fispoi/csspccsmf.shtml
Secteurs de résultats du gouvernement du Canada	http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx
Rapport du Comité permanent des pêches et océans	http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4308453&Mode=1&Parl=40&Ses=2&Language=F
Tableaux supplémentaires	http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/info/info-fra.asp

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pêches et Océans Canada
Direction générale des communications
200, rue Kent
13e étage, station 13E228
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6
Téléphone : 613-993-0999
Télécopieur: 613-990-1866